



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile



Peter Wyss
Rolf Bachmann
avec le soutien de la Suva

➤ **Exemplaire avec solutions
pour les enseignants**

ÉDITORIAL

CHÈRE ENSEIGNANTE, CHER ENSEIGNANT,

La vie est une aventure passionnante. Chacun la vit différemment. Mais il y a une constante qui nous accompagne du début à la fin: le risque.

Le risque est présent dès la grossesse. Et chaque nouveau chapitre de la vie comporte de nouveaux risques. Le risque est partout, et il est souvent lié à des dangers concrets pour le corps ou la vie. Une gestion volontaire des risques peut aider à réduire les dangers, voire dans l'idéal à les éliminer. Une autre réflexion importante porte sur la part de risque résiduel que nous sommes prêts à accepter. Il est donc question de compétence en matière de risque. À partir de quel niveau de risque est-on prêt à souscrire une assurance?

Les apprentis et nous-mêmes sommes quotidiennement confrontés aux risques, que ce soit pendant les loisirs, dans le monde professionnel ou sur la route. Les drogues, la maladie ou la gestion de l'argent comportent aussi des risques. Nous devons en permanence décider de la part de risque que nous sommes prêts à assumer. Bien souvent, le risque est difficile à déceler. Ou bien il est flagrant, mais nous manquons de connaissances et de courage pour réagir comme il le faudrait. Parfois, nous nous sentons en sécurité parce que nous ne percevons pas le danger.

Le journal top TODAY aborde un grand nombre de risques du quotidien. Les articles constituent une bonne introduction à différents thèmes. Ils permettent aussi de se pencher de manière approfondie sur plusieurs thèmes centraux. En collaboration avec des enseignants et des hautes écoles, la Suva a créé un outil qui, associé à la documentation pédagogique, permet une approche simple et pratique du thème du risque avec les apprentis. Les cours comprennent de nombreuses présentations PowerPoint, des statistiques et des graphiques, mais aussi des films et des jeux.

Dans le cadre de cinq modules – risques de la vie, santé et gestion des risques, statistique des accidents et responsabilité individuelle, assurances et responsabilité civile – les apprentis obtiennent un aperçu global du sujet. Les modules peuvent être approfondis ou abrégés en fonction des besoins. Des mises à jour et des compléments sont également mis à disposition gratuite sur la plateforme en ligne www.suva.ch/apprentis.

Je vous souhaite beaucoup de succès et des discussions passionnantes avec vos apprentis motivés.



Reto Kellerhals
Chef de projet «Apprentissage en toute sécurité», Suva

suva

INFORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS

L'école professionnelle spécialisée donne des cours de culture générale sur le thème «risque et sécurité».

Extrait du plan d'études pour le cours de culture générale (2003)

Les apprentis sont confrontés à des situations de risque et de danger dans leur environnement personnel, professionnel et social. Les apprentis se trouvent dans un processus de développement de leur personnalité et, dans ce contexte, veillent à leur santé psychique et physique. Les apprentis doivent être en mesure d'identifier les dangers et leurs causes, afin de prendre les bonnes décisions et d'entreprendre les bonnes actions. Ce faisant, ils assument une responsabilité individuelle et une coresponsabilité. Les apprentis connaissent leurs droits et leurs devoirs en matière de sécurité au travail et durant les loisirs. Ils comprennent les mécanismes et le fonctionnement de l'assurance-accidents.

Modules de cours

Les modules de cours peuvent être combinés et utilisés de diverses manières pour différents thèmes des plans d'études de culture générale.

MODULE 1: RISQUES DE LA VIE

- Identifier et documenter les risques personnels, professionnels et sociaux

MODULE 2: SANTÉ ET GESTION DES RISQUES

- Présenter un mode de vie responsable
- Prendre conscience des comportements à risque et réagir de manière adaptée

MODULE 3: STATISTIQUE DES ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

- Connaître les principaux faits en ce qui concerne la statistique des accidents des jeunes
- Documenter l'utilisation d'équipements de protection au quotidien et au travail

MODULE 4: ASSURANCES

- Expliquer les principes fondamentaux de l'assurance
- Savoir différencier l'assurance-maladie et l'assurance-accidents
- Citer les prestations et le mandat de l'assurance-accidents

MODULE 5: RESPONSABILITÉ CIVILE

- Expliquer le principe de responsabilité
- Citer et expliquer les prestations de l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur

Réflexions didactiques

- Susciter l'intérêt ➤ Activer les connaissances préalables ➤ Faire le lien entre les informations
- Approfondir les connaissances ➤ Répéter les acquis

Durée de cours: maximum 25 –30 cours

Les modules peuvent être approfondis ou abrégés en fonction des besoins. Certains exercices peuvent être laissés de côté sans problème. Les exercices complémentaires correspondants sont signalés comme tels. Des renvois à des matériels didactiques individuels sont possibles.

Journal top TODAY

Le journal top TODAY sur papier sera remis à chaque apprenti.

Présentations

À l'intention de l'enseignant, à commander sous format PowerPoint sur www.suva.ch/apprentis

Solutions et matériel pédagogique

À l'intention de l'enseignant, à commander sous format électronique sur www.suva.ch/apprentis

MODULE 1 RISQUES DE LA VIE

De la naissance à la mort, nous sommes régulièrement confrontés à des risques personnels, professionnels et sociaux. De quels risques s'agit-il? Comment peut-on les gérer? Avons-nous la possibilité d'influer activement sur ces risques?

Le journal top TODAY regroupe de nombreux exemples de risques dans les situations de vie les plus variées qui permettent d'aborder ce sujet.

MODULE 2 SANTÉ ET GESTION DES RISQUES

Nous pouvons avoir une influence positive sur notre santé en évitant certains risques. Mais il est impossible d'éliminer complètement les risques. Nous devons apprendre à vivre avec et à les gérer. À quoi ressemble un mode de vie responsable? Quels comportements peuvent transformer les risques en dangers? Quel risque résiduel peut être toléré?

Les élèves analysent les risques qu'ils rencontrent personnellement et développent ainsi leur conscience des risques. Ils développent des stratégies de gestion des risques et engagent une réflexion sur le risque résiduel.

MODULE 3 STATISTIQUE DES ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Les statistiques nous aident à trouver des solutions au quotidien. Elles nous montrent quels sont les points importants et à quels problèmes nous devons nous attaquer. La signification des chiffres doit être correctement interprétée pour ne pas conduire à des idées erronées et à des solutions inadaptées. Quels sont les types de statistiques et de graphiques existants? Quels sont les chiffres des accidents chez les apprentis? Que dit la loi à ce sujet?

Le journal top TODAY comporte de nombreuses statistiques. Les chiffres présentés peuvent être éventuellement consolidés sur Internet. L'assurance-accidents Suva met à disposition un grand nombre de statistiques sur le thème des accidents concernant les apprentis. Toutes ces données sont régulièrement mises à jour et complétées.

MODULE 4 ASSURANCES

En cas d'accident, les conséquences peuvent être dramatiques. Les assurances permettent de limiter les dégâts. Aujourd'hui, il est possible de s'assurer contre presque tout. Mais quel en est le principe? Comment les assurances fonctionnent-elles? Quels sont les types d'assurances existants? Quelles sont les différences entre assurance-maladie et assurance-accidents? Quand les prestations peuvent-elles être réduites?

Outre la Suva en tant qu'assurance-accidents légale pour les métiers à risque, il existe de nombreuses assurances privées. Une assurance n'élimine pas le risque. Mais elle permet, après un sinistre, de s'en sortir tout au moins sur le plan financier.

MODULE 5 RESPONSABILITÉ CIVILE

Les parents sont responsables de leurs enfants. Mais il arrive un moment où cette responsabilité prend fin et où les jeunes deviennent eux-mêmes responsables de leurs actes. Quel est le principe de la responsabilité? Quand suis-je moi-même responsable et quand puis-je engager la responsabilité d'un tiers? Quels sont les différents types de responsabilité? Que signifie le terme «recours»?

L'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur représente un cas spécial de responsabilité. Elle est obligatoire. Mais si je cause des dommages par négligence grave, voire même intentionnellement, cela peut avoir des conséquences graves dont il faut tenir compte au préalable.

IMPRESSUM

Idée et éditeur

Suva | Division offres de prévention Lucerne

Direction de projet et marketing

Reto Kellerhals, chef de projet
«Apprentissage en toute sécurité»,
Jasmin Bucheli, communication
marketing

Concept et mise en œuvre

Rolf Bachmann, Peter Wyss, centre de formation
professionnelle construction et industrie Lucerne

Collaboration rédactionnelle

Rolf Bachmann, Peter Wyss, Erwin von Moos, Andrea
Stocker, Jasmin Bucheli, Ruedi Kaufmann, Martin
Zimmermann, Huber Kommunikation, Lucerne

Concept de mise en pages et réalisation

aformat, Lucerne

Édition

2^e édition, septembre 2020

Contact

Apprentissage
en toute sécurité
Rösslimatt 39
6002 Lucerne

www.suva.ch/apprentis
Tél. 0848 800 540



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile

SAVOIR DÉTECTER LES RISQUES DE LA VIE

Nous souhaitons tous vivre, rester en bonne santé et souffrir le moins possible. Mais nous savons bien que la vie n'est pas toujours aussi confortable que le canapé du salon et s'apparente souvent à un chemin de montagne abrupt. Elle comporte des dangers et des obstacles. Le risque nous accompagne en permanence.

Quels sont les risques potentiels?

Regardez les photos.



EXERCICE I Il existe des risques nombreux et variés. De quels risques s'agit-il? Qu'est-ce qui les distingue? Peut-on hiérarchiser les risques? Discutez de ces questions pendant 10 minutes par groupes de trois. Notez vos réflexions à l'aide de mots-clés.

Réponse individuelle



TOP TODAY VOUS INFORME EN EXCLUSIVITÉ SUR LE THÈME DU RISQUE ET DE LA SÉCURITÉ

EXERCICE 1 Feuilletez le journal. De quels risques de la vie est-il question? Complétez le tableau ci-dessous en y inscrivant les risques trouvés dans le journal. En cochant les cases correspondantes, indiquez aussi de quel type de risque il s'agit et dans quelle mesure vous vous sentez concerné(e).

	personnel	professionnel	social	global	très concerné	peu concerné
Femme enceinte qui boit et qui fume	X					
Préservatif comme moyen de contraception	X					
Stress et manque de temps au travail		X				
Accident en camion lors d'un transport de matériel		X				
Krach boursier, faillites			X			
Pauvreté des personnes âgées, système de retraite			X			
Ebola, épidémie, famine				X		
Attentat terroriste, guerre				X		
Chute d'un échafaudage		X				
Amiante dans des matériaux de construction						
Guerre et attentats terroristes						
Crédit à la consommation						
Être tenu pour responsable en cas de complicité						
Séisme						
Catastrophe nucléaire						
Accident de vélo sans casque						
Cours des actions fluctuants						
Morsures de tiques						



	personnel	professionnel	social	global	très concerné	peu concerné
Rationalisation dans le monde du travail						
Consommation d'alcool						
Mauvaises opportunités de formation						
Blessure sportive						
Visite au casino						
Sports extrêmes						
Chômage						
Pauvreté des personnes âgées						
Nicotine						
Alcool au volant						

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE I Le baromètre des préoccupations des jeunes reflète les risques qui préoccupent la jeunesse. Qu'est-ce qui préoccupe le plus les jeunes et avec qui en parlent-ils? Retrouvez les réponses en cliquant sur le **lien M1.1**.



Lisez le résultat de l'étude et répondez à la question suivante:

Qu'est-ce qui me préoccupe le plus personnellement?

Réponse individuelle

TYPES DE RISQUES

Aux pages 1, 2 et 3, top TODAY relate l'accident du jeune Sandro K. sur un échafaudage. Cela a de quoi choquer. Sa famille et ses amis se posent des questions et cherchent les causes de l'accident. Comment cela a-t-il pu se produire?



EXERCICE I Au bout de deux mois, Sandro a pu être interrogé sur l'accident par la police. Un enchaînement de plusieurs événements a mené à cet accident tragique. Écoutez ce qu'il a déclaré à la police. Répondez ensuite à la question suivante et résolvez l'exercice.

Compréhension orale avec fichier audio (voir PDF) [Voir supplément](#)



Quelles sont les circonstances qui ont favorisé l'accident?

Manque de sommeil, consommation d'alcool, entraîne son corps, sportif et ambitieux,

conscientieux, goût du risque, mauvaise évaluation de l'état de l'échafaudage et de ses propres

capacités physiques, il est pressé et ignore les règles de sécurité, le collègue de travail reste passif

Décrivez le type de risque de Sandro.

Sandro est un sportif ambitieux et un collaborateur fiable sur le chantier. Son chef lui fait confiance.

Sandro est aussi un bon vivant, il aime faire la fête. Le problème est qu'il présume de ses forces

et pense tout maîtriser. Il a besoin de ressentir une poussée d'adrénaline.

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE I La prise de risque diffère selon les personnes. On peut donc les classer en différents types de risques. À ce sujet, lisez à la page 15 de **top TODAY** l'article «Bien dormir pour être en bonne santé».



A I Passez le test personnel sur le risque. Découvrez quel est votre type de risque et quels autres types existent. **Accès au test: lien M1.2**

Accès à l'évaluation et aux cinq types de risques: lien M1.3



B I Décrivez votre type de risque avec vos propres mots.

Réponse individuelle

CONNAÎTRE LES PROBABILITÉS DE SURVENANCE

La probabilité d'être touché par la foudre, en Allemagne, avec ses 83,2 millions d'habitants, est de 1 sur 6 millions. Il existe de nombreux autres exemples. Vous trouverez en page 4 de **top TODAY** un graphique qui montre la probabilité d'être victime d'un accident en tant qu'apprenti. Lisez attentivement l'article, graphique compris. Vous risquez d'être surpris.



EXERCICE I Évaluez la probabilité pour que les événements suivants se produisent. Comparez ensuite votre estimation à la réalité statistique

A I Une femme tombe enceinte alors que son partenaire a utilisé des préservatifs pendant un an. Combien de femmes sur 100?

2 à 12 femmes sur 100 tombent enceintes (indice de Pearl)

B I Une femme tombe enceinte alors qu'elle a pris la pilule contraceptive pendant un an. Combien de femmes sur 1000

1 à 9 femmes sur 1000 tombent enceintes (indice de Pearl)

C I Vous avez les six bons numéros au loto. Quelle est la probabilité en cas de tentative unique?

1 sur 31 millions

D I Moyens de transport impliqués dans les 21 467 accidents de la circulation recensés en 2019. Quelle est la part de la voiture, de la moto et du vélo en pourcentage?

Voiture 39 %, moto 16 %, vélo 16 %, vélo électrique 6 %

E I Une grippe saisonnière peut entraîner la mort dans certains cas. De combien de décès par an la grippe est-elle responsable en Suisse?

Plusieurs centaines

IDENTIFIER LE POTENTIEL DE DANGER



Le danger réel découlant d'un événement est très difficile à apprécier, et ses conséquences encore plus. Les situations délicates sont souvent analysées de manière erronée. La probabilité de survenance d'un événement elle-même est perçue différemment du taux de survenance réel. Dans l'article «Je vois ce que tu ne vois pas» page 14, **top TODAY** relate la complexité de la capacité de compréhension humaine.

EXERCICE I Lisez attentivement l'article en page 14 et faites le test.

NOUS NOUS LAISSONS BERNER

Pouvez-vous faire confiance à vos yeux? Faites le test.

FIG. 1 | Les lignes sont horizontales. Vrai ou faux?

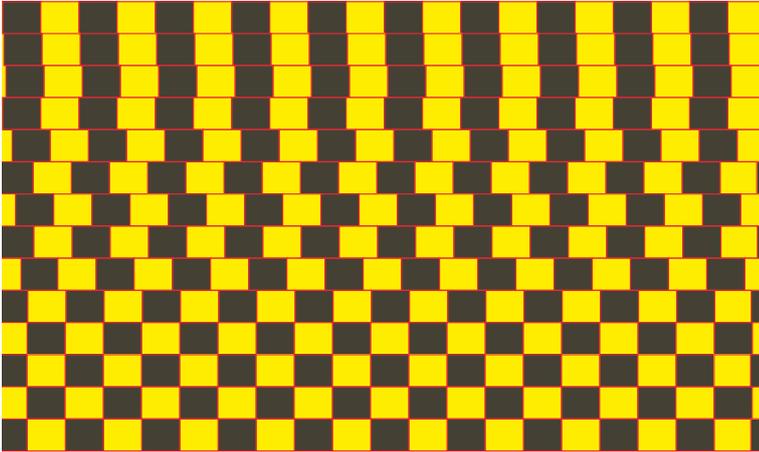


FIG. 2 | Fixez le point au centre du cercle. L'image est-elle en mouvement?

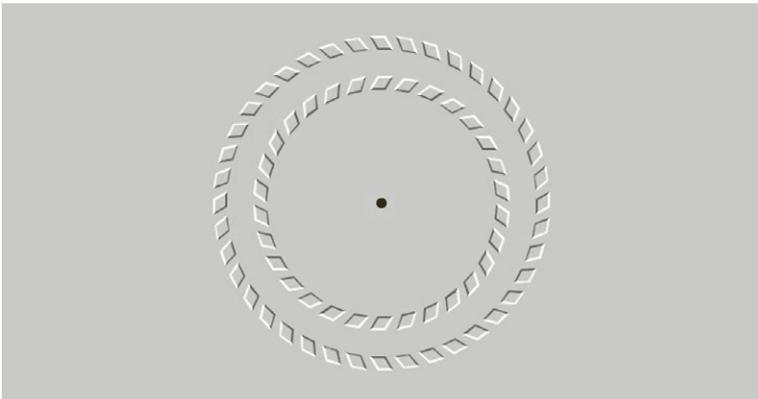
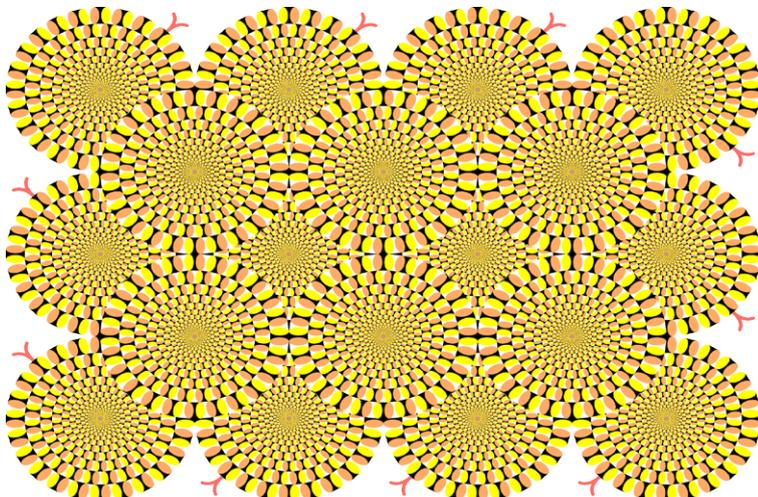


FIG. 3 | Rien ne bouge sur cette image. Ou peut-être que si?



Source: Dr Peter Allen

MULTITÂCHE

Sommes-nous capables de faire plusieurs choses en même temps? Bien sûr, mais quelles en sont les conséquences? À ce sujet, lisez à la page 14 de **top TODAY** l'article «Pas si simple, le multitasking». Faites le test des lettres.



L'arbre dans le virage

Vous roulez en voiture sur une route de campagne et arrivez à un virage.
Quel est le virage le plus dangereux?



Lisez à ce propos l'explication suivante, puis répondez à la question en faisant des phrases complètes.
Quel est le rapport entre cette explication et le thème du risque?

«Dans une situation dangereuse, nos yeux perçoivent l'arbre qui semble venir droit sur nous. Notre cerveau évalue la distance. Nous envisageons peut-être la possibilité d'une collision dans notre subconscient. Nous agrippons le volant par réflexe et adaptons notre conduite à l'objet dangereux. À ce moment-là, toute notre concentration est focalisée sur l'arbre. Cela peut entraîner un ralentissement. Le trafic s'en trouve ralenti sans raison, ce qui peut causer des bouchons et des télescopages. Ces effets sont plus fréquents chez les conducteurs jeunes et inexpérimentés que chez les conducteurs chevronnés.»

Bien souvent, nous ne pouvons nous fier à notre perception pour évaluer la dangerosité d'une situation. Identiques sur le plan de la géométrie du virage, les deux cas présentés ici diffèrent par la visibilité de la situation et par les caractéristiques de l'accidentologie. Tandis que le virage de gauche semble dégagé et – probablement pour cela – est considéré comme non dangereux, les accidents y sont fréquents. Dans la zone de virage de droite, moins dégagée et semblant plus dangereuse, les accidents sont rares voire inexistants.

Pourquoi évaluons-nous souvent un danger de manière subjective et non objective?

La plupart du temps, lorsque nous évaluons la dangerosité d'une situation, nous ne nous appuyons pas sur un calcul précis du risque. Bien souvent, nous ignorons des informations objectives, comme les données de probabilité. Pour évaluer des risques que nous ne connaissons pas, nous nous basons sur des règles générales (des «heuristiques de jugement», comme les appellent les spécialistes) qui ont fait leurs preuves au cours de l'évolution. Ces règles sont souvent pertinentes, mais pas toujours.

EXERCICE 1 Le chercheur américain en perception du risque Paul Slovic distingue six facteurs qui ont une influence significative sur notre perception des risques. Lisez les six petits textes. Notez sous chacun d'entre eux un exemple tiré de votre quotidien.

1 | Volontariat: nous estimons souvent moins dramatiques les risques que nous prenons consciemment par rapport à ceux auxquels nous sommes exposés sans pouvoir rien faire.

Faire du vélo sans casque, skier, jouer au football par rapport, par exemple, aux pesticides dans

les aliments

2 | Immédiateté des conséquences: nous estimons plus dangereux les risques dont les conséquences sont immédiates que ceux dont les conséquences sont attendues dans un futur lointain.

Fumer, se protéger contre le bruit au travail, gestion de l'amiante au travail

3 | Nouveauté: les nouveaux risques sont souvent surestimés alors que les risques connus de longue date ont tendance à être sous-estimés.

Nouveau: irradiation par une centrale nucléaire, ancien: consommation excessive d'alcool,

rayonnement solaire, grippe, activités de routine au travail par rapport à la manipulation

de substances manifestement dangereuses comme les explosifs

4 | Contrôle: nous ressentons les risques que nous pouvons contrôler nous-mêmes comme plus bénins que les risques sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. C'est pourquoi de nombreuses personnes se montrent exagérément optimistes et croient pouvoir – contrairement aux autres – agir sur les risques et les contrôler.

Improvisation au travail, ski hors-piste dans une zone d'avalanches, VTT de descente, ne pas

utiliser la main courante dans les escaliers en se disant: «Je suis en forme, je n'ai pas besoin de

main courante», conduire vite en voiture, drogues

5 | La nature contre la technique: les risques naturels comme les tsunamis ou les inondations sont considérés comme moins dangereux que les risques dus à l'homme, p. ex. un incident dans une centrale nucléaire.

Génie génétique, médecine naturelle «douce» par rapport aux produits pharmaceutiques

Radioactivité naturelle par rapport à l'énergie nucléaire

6 | Gravité des conséquences: plus les conséquences d'un danger sont dramatiques et plus nous en avons peur, plus nous estimons que le risque est élevé.

Accident d'avion, saut en parachute, saut à l'élastique, avion par rapport à la voiture

(après le 11 septembre, nombreux sont ceux qui n'ont plus pris l'avion et se sont reportés

sur la voiture; or le nombre de morts dans des accidents de la route est bien supérieur

à celui des accidents d'avion)

MA PROPRE PERCEPTION DU RISQUE

EXERCICE, VARIANTE 1 | Faites le lien entre les statistiques sur un thème et un événement d'actualité trouvé dans le journal et tirez-en une brève conclusion.

Étudiez d'abord cet exemple.

«Des voleurs frappent leur victime à coups de battes de baseball»

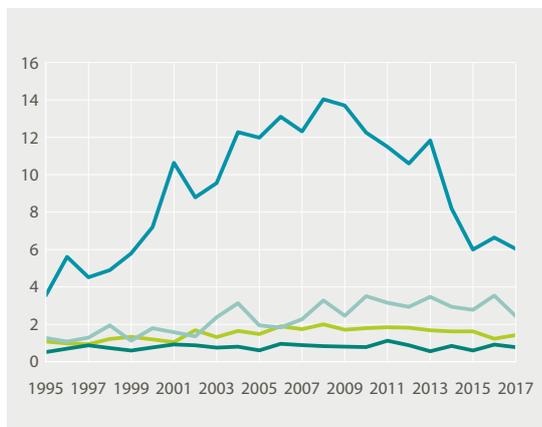
Dans la nuit de vendredi à samedi, un jeune homme de 20 ans a été passé à tabac par un groupe de six assaillants dans le 7^e arrondissement. Il a été emmené à l'hôpital avec des blessures moyennement graves.

Le jeune homme a été insulté puis attaqué par des inconnus dans la Schanzengasse. D'après la police, les auteurs des faits l'ont violemment frappé avec des battes de base-

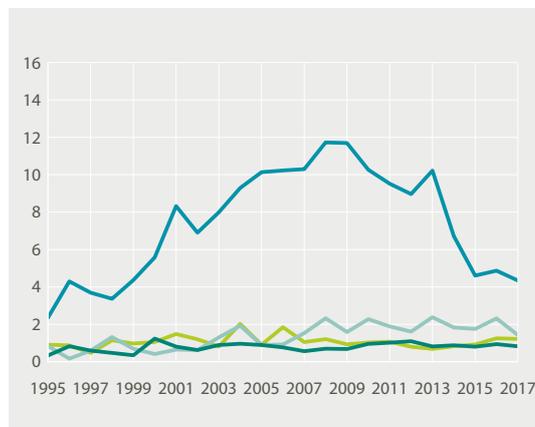
ball avant de prendre la fuite avec son portefeuille. Sur la base de témoignages, la police a pu les interpellier peu après dans le tram. Source: tagesanzeiger.ch

GRAPHIQUES | Statistique des accidents LAA 2019

Risque de lésion liée à un acte de violence
Cas acceptés (AANP) pour 1000 personnes



Risque de blessure liée à un acte de violence parmi les 15-24 ans
Cas acceptés (AANP) pour 1000 personnes



— Hommes (15-24 ans) — Femmes (15-24 ans)
— Hommes (25-64 ans) — Femmes (25-64 ans)

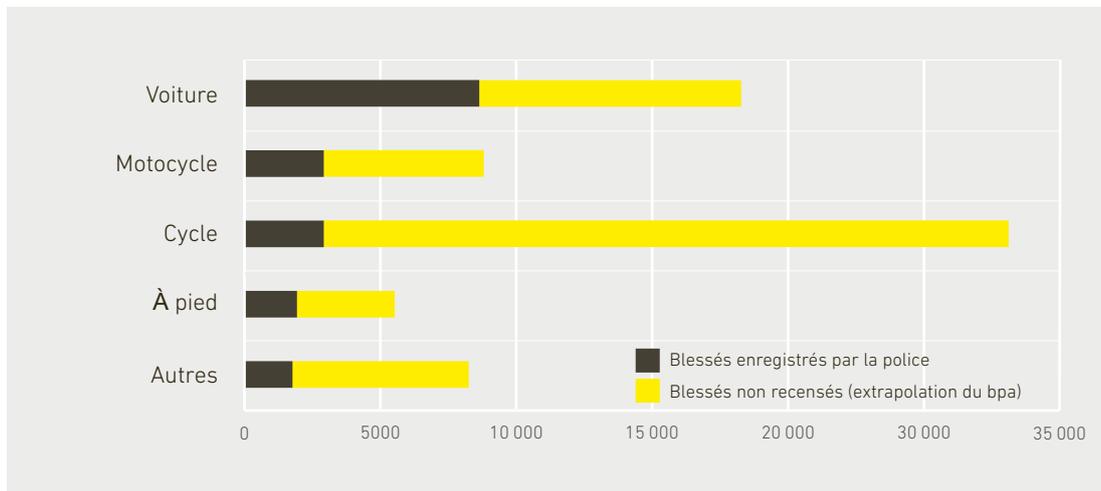
— Hommes, espace public — Femmes, espace public
— Hommes, espace privé — Femmes, espace privé

CONCLUSION | Cela pourrait m'arriver aussi bien que je sois très rarement en ville tard le soir. J'évite les rues désertes et les passages souterrains. Je suis toujours accompagné(e) de mes amis. J'estime que, dans mon cas, ce risque est faible. Le graphique montre que le nombre de victimes est en progression chez les femmes et qu'il est globalement plus élevé chez les hommes.

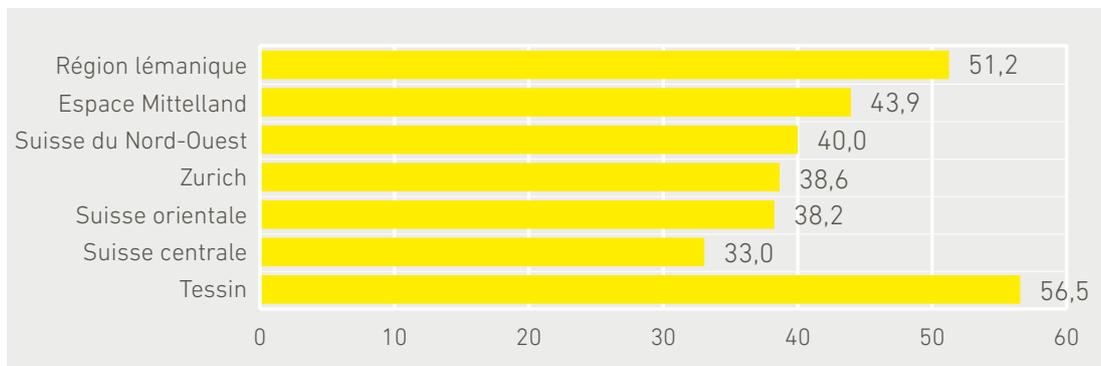
TRAVAILLEZ SELON LA MÉTHODE SUIVANTE

A | Étudiez attentivement les deux graphiques. Choisissez soit le thème de la circulation routière (GRAPHIQUE 1), soit celui de l'endettement (GRAPHIQUE 2).

GRAPHIQUE 1 | Blessés dans la circulation routière selon leur moyen de locomotion: comparaison extrapolation du bpa/OFROU, blessés non recensés, 2016

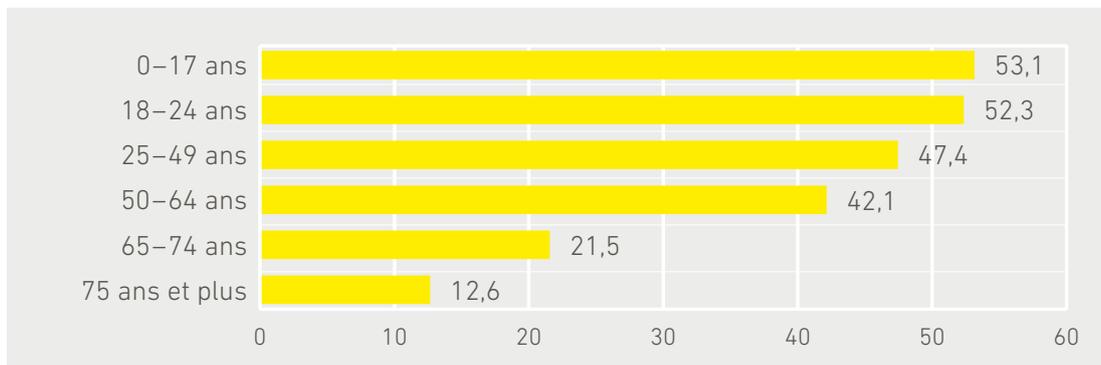


GRAPHIQUE 2 | Thème de l'endettement: risque d'endettement selon la région et l'âge
Part de la population (en %) vivant dans un ménage avec au moins 1 type de dette



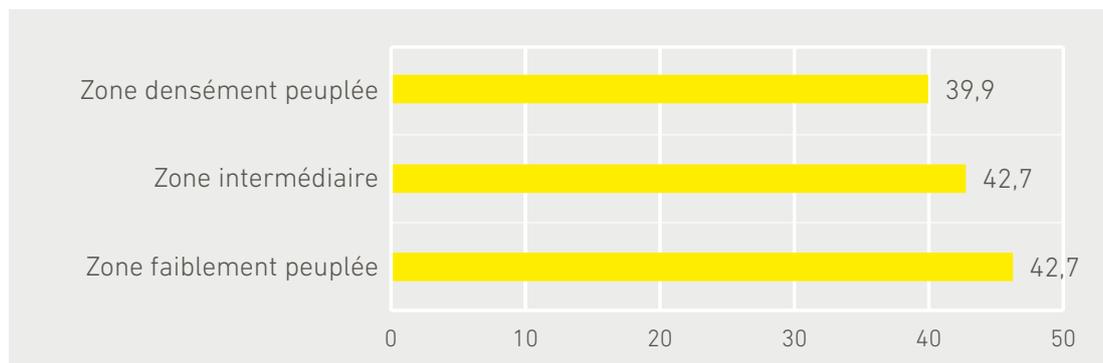
ofs.admin.ch

Part de la population (en %) vivant dans un ménage avec au moins 1 type de dette



ofs.admin.ch



Part de la population (en %) vivant dans un ménage avec au moins 1 type de dette


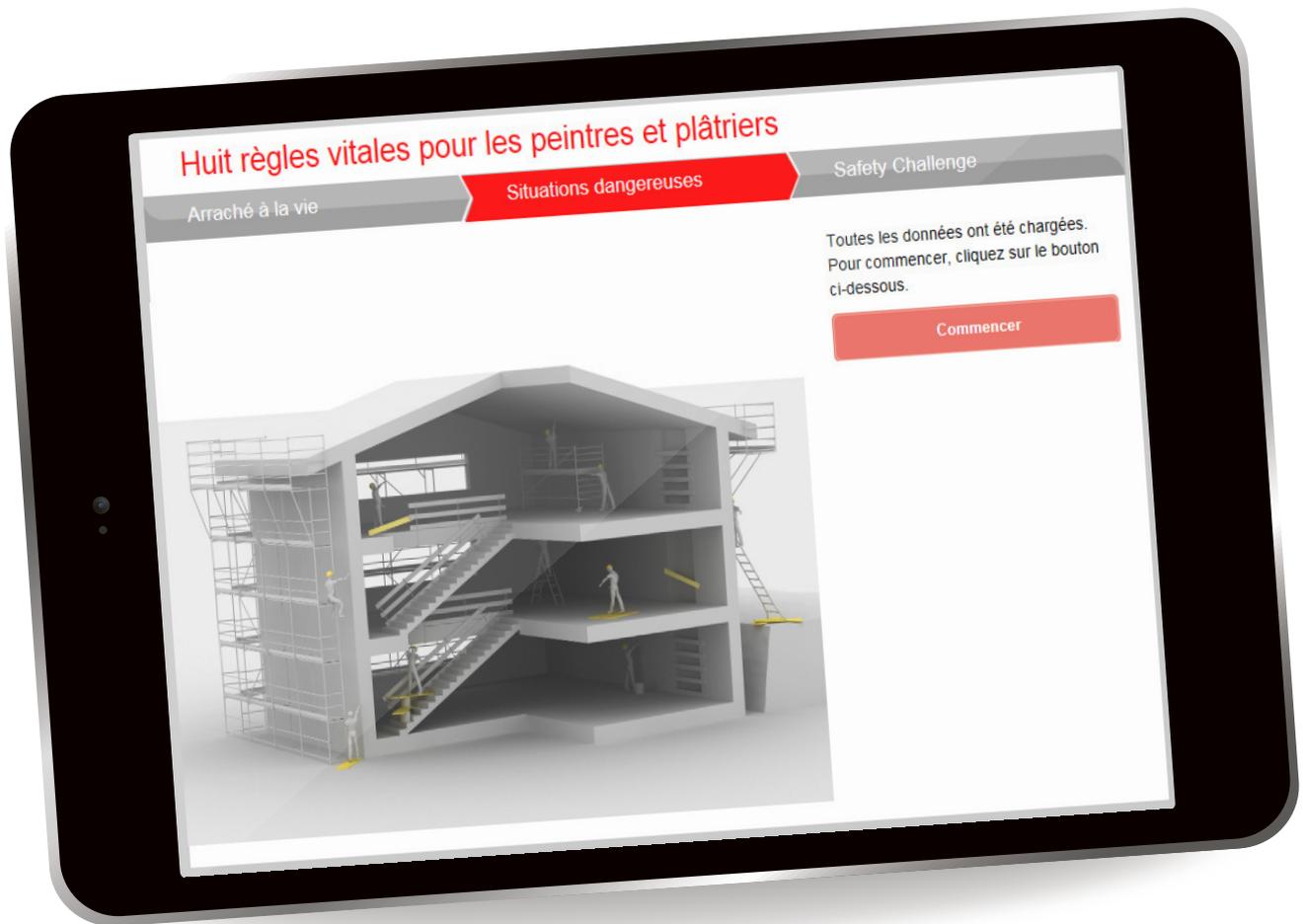
ofs.admin.ch

- B | Cherchez un article de journal actuel correspondant au sujet (p. ex. accident de voiture avec des blessés ou endettement des jeunes).
- C | Insérez l'article et le graphique dans un document Word.
- D | Comparez l'événement aux chiffres du graphique.
- E | Décrivez ensuite le potentiel de danger de votre propre point de vue. Pour finir, tirez une brève conclusion.

EXERCICE, VARIANTE 2 | Au cours de la semaine qui suit, photographiez une situation dangereuse dans votre quotidien, que ce soit pendant vos loisirs ou au travail. Attention: ne vous mettez pas en danger pour cela! Apportez la photo en cours sur votre téléphone mobile. Présentez la photo en classe et commentez le danger observé en vous basant sur les aspects ci-dessous.

- A | Lieu de l'action et personnes impliquées
- B | Potentiel de danger, probabilité
- C | Responsabilités
- D | Conséquences
- E | Prévention
- F | Quelles mesures prévoyez-vous?





EXERCICE COMPLÉMENTAIRE I Où se situe le danger? Cliquez sur le programme didactique correspondant à votre branche et découvrez les sources de danger potentielles.



CONTRÔLE

1 | Citez quatre conseils pour trouver le sommeil facilement.

Une heure avant le coucher: renoncer aux boissons énergisantes, au café, à la bière, à la nicotine et

aux activités en ligne. Lire un livre, se coucher régulièrement à la même heure.

2 | Soulignez la réponse correcte en italique.

Un apprenti sur 5 / 8 / 10 / 12 par an a un accident au travail. Sur 1000 femmes, 14 à 12 / 10 à 15 / 5 à 10 / 1 à 9 tombent enceintes alors qu'elles ont pris la pilule contraceptive. La part des vélos dans les moyens de transport impliqués dans les 21 467 accidents de la circulation recensés en 2019 s'élève à 15 % / 25 % / 30 % / 35 %.

3 | Sommes-nous vraiment capables de faire plusieurs choses à la fois? Selon les situations de vie, le multitâche peut être dangereux. Démontrez cela en prenant l'exemple de la conduite automobile. Faites des phrases complètes.

Il n'est pas facile de faire plusieurs choses en même temps. Au volant, les sollicitations sont multiples

pour un conducteur inexpérimenté. Il doit évaluer les distances, contrôler sa vitesse, observer les

autres usagers de la route, chercher son chemin, etc. En cas de baisse de concentration, la situation

peut devenir dangereuse.

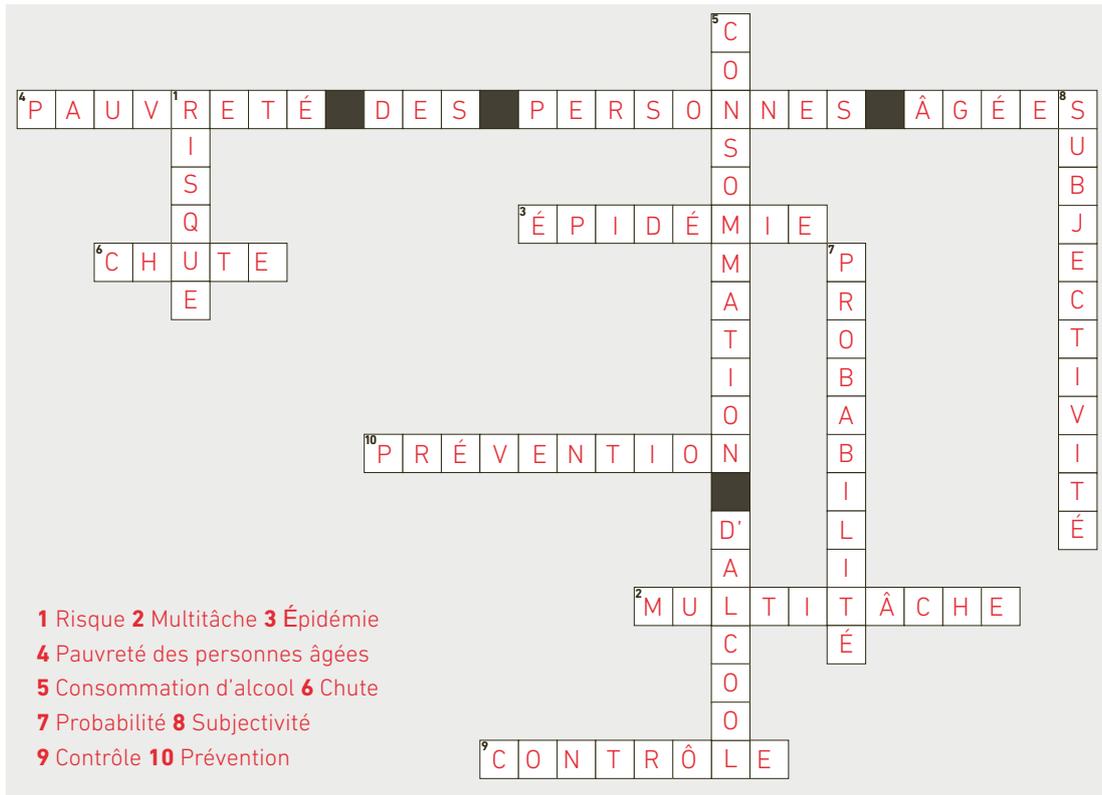
4 | Citez trois causes de distraction typiques en voiture qui existaient déjà il y a vingt ans et deux nouvelles sources de distraction.

Conversation avec le passager, manger, fumer, utiliser la radio, le GPS ou le smartphone

5 | Citez trois facteurs qui, d'après Paul Slovic, nous poussent à évaluer un danger par intuition et non en fonction d'une information objective.

Volontariat, contrôle, gravité des conséquences

6 | Remplissez la grille de mots croisés. Aidez-vous des documents à votre disposition.



1 Risque **2** Multitâche **3** Épidémie
4 Pauvreté des personnes âgées
5 Consommation d'alcool **6** Chute
7 Probabilité **8** Subjectivité
9 Contrôle **10** Prévention

- 1 Multiplication de la probabilité et du coût du sinistre
- 2 Faire plusieurs choses en même temps **3** Un risque global **4** Un risque social
- 5 Un risque personnel **6** Accident professionnel fréquent
- 7 Fréquence de survenance d'un événement **8** Contraire d'objectivité
- 9 Facteur qui augmente l'acceptation du risque
- 10 Prendre les mesures nécessaires



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile

SANTÉ

«Comment ça va, tu as la santé?» Vous avez déjà certainement été confronté(e) à cette question. Qu'avez-vous répondu? Que signifie aller bien et être en bonne santé?

EXERCICE 1 | Définissez le terme «santé» avec vos propres mots. Comment comprenez-vous ce mot?

Réponse individuelle

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une institution spécialisée des Nations Unies (ONU), a déjà défini le terme «santé» au milieu du siècle dernier. Retrouvez la définition complète en cliquant sur le **lien M2.1**.



EXERCICE 2 | Complétez la phrase ci-dessous.

La santé est un état de complet bien-être...



- _____
- _____
- _____ et ne
consiste pas _____

La santé est un état de complet bien-être

- physique
- mental
- et social

et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

CONSCIENCE SANITAIRE

Qu'en est-il pour vous?

De nombreuses personnes connaissent les risques et savent ce qui est mauvais pour la santé, mais elles ne modifient pas leur comportement. La conscience sanitaire désigne la connaissance de l'interaction entre sa propre santé et son comportement. Ou pour le dire plus simplement: les fumeurs savent que fumer est mauvais pour la santé, mais n'arrêtent pas pour autant de fumer.

EXERCICE 1 | Répondez aux questions suivantes concernant votre conscience sanitaire.

Quelle est l'importance que vous accordez à votre santé sur une échelle de 1 à 10?



État de santé: comment évaluez-vous votre santé?



Comportement en matière de santé: avez-vous tendance à adopter une conduite nuisible ou bénéfique pour votre santé?



Tirez un bilan de l'évaluation de votre conscience sanitaire ci-dessus.

Réponse individuelle

EXERCICE 2 | Accédez au site en cliquant sur le **lien M2.2**. Vous y trouverez un test de santé vous permettant de calculer votre espérance de vie. Notez bien qu'il s'agit d'une valeur purement théorique. Marche à suivre: commencez par lire les conditions du test, puis passez le test. Copiez votre résultat et collez-le ici ou résumez l'essentiel sous forme de mots-clés.



Réponse individuelle

Répétez le test en essayant d'obtenir une espérance de vie la plus basse ou la plus élevée possible. Résumez vos principales conclusions en trois à quatre phrases.

Réponse individuelle

ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie en Suisse est l'une des plus élevées du monde. Depuis 1900, elle a presque doublé chez les femmes comme chez les hommes, passant de moins de 50 ans à plus de 80 ans. Toutefois, on observe depuis quelques années un infléchissement de la hausse de l'espérance de vie.

EXERCICE 1 Discutez en binôme des raisons de cet infléchissement.
Citez au moins cinq raisons possibles.

Sédentarité au travail et pendant le temps libre, alimentation, stress, maladies cardiovasculaires,

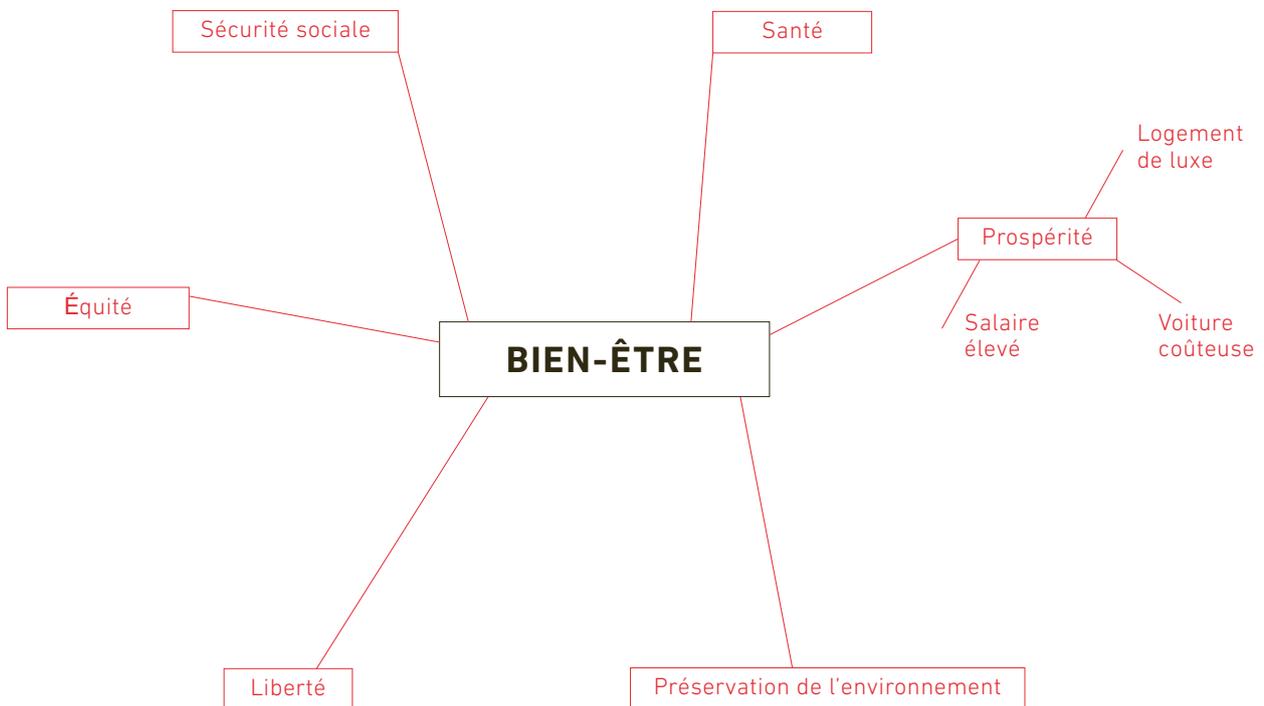
stupéfiants, mobilité, etc.

BIEN-ÊTRE

Le bien-être signifie _____ **qualité de vie** _____ et tout le monde y aspire. Il dépend de divers facteurs matériels et immatériels.



EXERCICE 1 | Cherchez le mot bien-être dans votre matériel didactique et établissez une carte heuristique (mind map) à ce sujet. Complétez chaque branche principale avec au moins trois branches secondaires représentant vos priorités personnelles dans ce domaine de la qualité de vie.

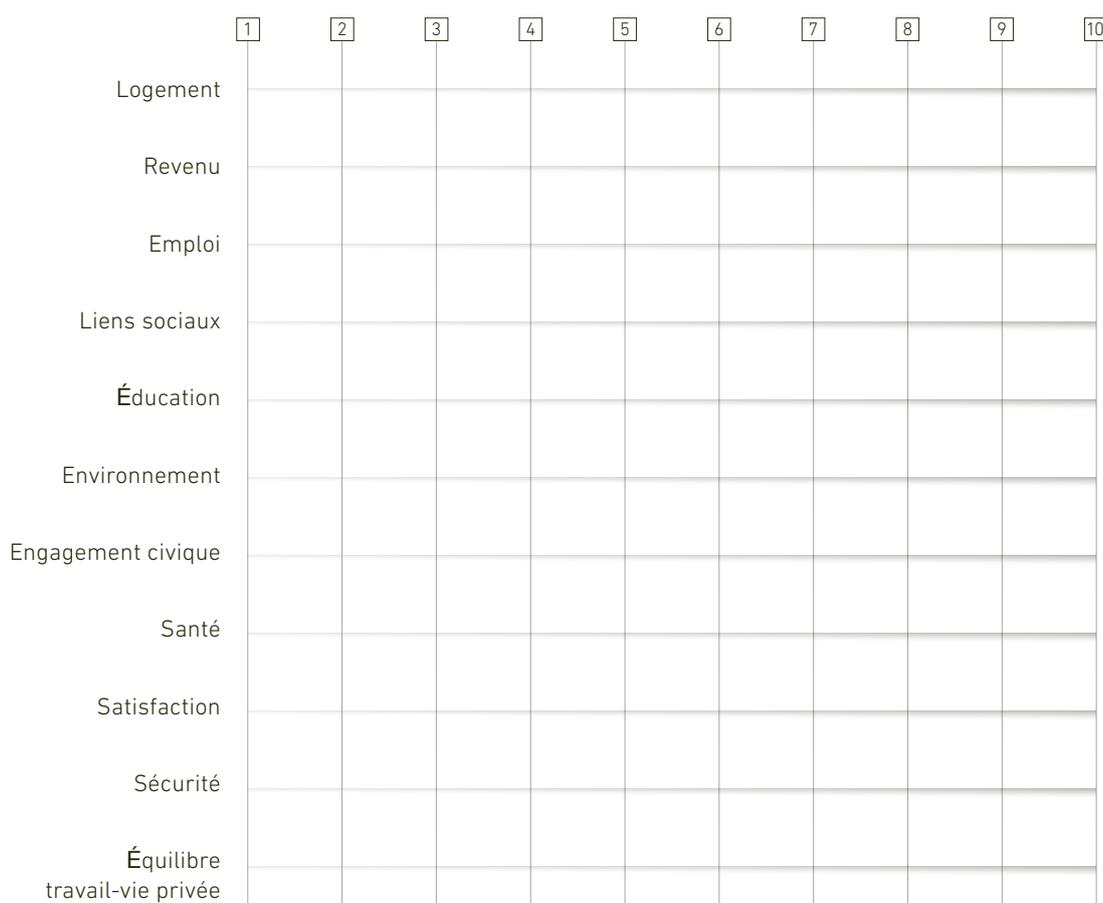


EXERCICE 2 | Sur votre carte heuristique, indiquez à présent les trois mots qui selon vous améliorent particulièrement votre qualité de vie.

AUTRES PAYS – AUTRES QUALITÉS DE VIE

L'indicateur du vivre mieux permet de comparer le bien-être social dans différents pays au moyen de onze champs thématiques. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) publie les chiffres du bien-être dans plusieurs pays. Qu'en est-il concrètement de la qualité de vie en Suisse?

EXERCICE 1 | Cliquez sur le **lien M 2.3**. Cliquez sur le lien «Pays», puis sur «Suisse». Vous accédez à l'indicateur du vivre mieux du Suisse moyen. Lisez attentivement cette évaluation (uniquement l'aperçu). Reportez les valeurs moyennes à l'aide de la mention «CH» dans le graphique suivant.



EXERCICE 2 | Choisissez deux autres pays qui vous intéressent ou avec lesquels vous avez des liens quels qu'ils soient. Saisissez les valeurs de ces pays (avec d'autres couleurs) dans le graphique.

ÉQUILIBRE DE VIE

L'équilibre de vie doit être rétabli régulièrement, c'est-à-dire que des phases de décontraction et de détente doivent succéder aux phases de forte tension. Cet équilibre est important dans la vie de chacun. Lorsqu'il est rompu, la qualité de vie en est inévitablement affectée. Vous souvenez-vous du baromètre des préoccupations des jeunes ou de l'article «Bien dormir pour être en bonne santé» dans **top TODAY**? Relisez ces textes, ils constituent une bonne introduction à l'exercice suivant.



EXERCICE 1 Citez au moins cinq situations qui causent des tensions dans votre vie professionnelle et privée. Comment réagissez-vous à ces situations? Quels sont vos moyens concrets de décontraction? Vous trouverez de l'aide sur les sites suivants et dans votre matériel didactique: **Lien M2.4** | **Lien M2.5**



TENSION	DÉCONTRACTION
Réponses individuelles	

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE 1 Choisissez une technique de détente que vous allez essayer à partir d'aujourd'hui. J'ai choisi:

Réponse individuelle

GESTION DES RISQUES

«Héros ou idiots?», tel est le titre d'un article à la page 16 de **top TODAY**.

Lisez attentivement cet article.



Dans quels cas avez-vous vous-même été poussé(e) à prendre des risques? Racontez l'histoire en classe.

Nous apprenons dès l'enfance à gérer les dangers et les risques. Rappelez-vous par exemple qu'il ne fallait pas toucher les plaques de cuisson chaudes. L'enfant acquiert ainsi ses premières expériences et apprend à reconnaître et à évaluer les situations dangereuses. Dans le langage d'aujourd'hui, on parle de gestion des risques.

EXERCICE 1 | Décrivez à l'aide de mots-clés une situation dans laquelle vous avez fait une bêtise qui vous a fait courir un risque important ou dans laquelle vous étiez sur le point de faire une bêtise.

Réponse individuelle

LES TROIS ÉLÉMENTS DE LA GESTION DES RISQUES

EXERCICE 2 | Suivez attentivement la présentation de l'enseignant et complétez les éléments de gestion des risques en prenant l'exemple d'une randonnée en montagne.



<p>1. <u>Détecter</u> LE RISQUE</p>	<p>DANGERS _____ <u>degré de difficulté, chute de pierres,</u> <u>avalanches, conditions météorologiques, etc.</u></p>
<p>2. <u>Éviter ou limiter</u> LE RISQUE</p>	<p>MESURES <u>préparation, équipement, bonne</u> <u>évaluation de ses capacités, niveau technique,</u> <u>niveau de formation, niveau d'entraînement, etc.</u></p>
<p>3. <u>Assumer</u> LE RISQUE OU <u>le déléguer</u></p>	<p>CONSÉQUENCES <u>acceptation du risque de</u> <u>blessure pouvant aller jusqu'à la mort, faire</u> <u>supporter aux assurances les conséquences</u> <u>financières du cas de sinistre, etc.</u></p>

EXERCICE 3 I Dans quelles situations de vie fait-on de la gestion des risques? Choisissez un événement typique de votre vie professionnelle ou privée et formulez avec des mots-clés la façon dont vous procédez.

VIE PRIVÉE	VIE PROFESSIONNELLE
1 Réponses individuelles	DANGERS
2	MESURES
3	CONSÉQUENCES

GESTION DU RISQUE RÉSIDUEL

Le risque résiduel est le risque qui persiste une fois que des mesures de sécurité ont été prises. Les mesures de sécurité peuvent être par exemple utiliser un préservatif, porter un casque ou choisir un autre itinéraire de randonnée. **top TODAY** propose un article sur une mesure de sécurité précédemment citée. Lisez l'article correspondant.



EXERCICE 1 | Qu'auriez-vous répondu à cette enquête?

Solution: Article «Vous protégez-vous du soleil?» page 4 de top TODAY, réponse individuelle

EXERCICE 2 | Vous faites de la gestion des risques et connaissez le risque résiduel. Quelles sont les limites à ne jamais franchir dans ce cadre?

Si le risque venait à se concrétiser, il ne devrait jamais en résulter pour soi-même ou pour les

autres de danger évident pour le corps ou la vie.

EXERCICE 3 | Répondez par mots-clés aux deux questions suivantes.

Quand avez-vous procédé à une évaluation des risques pour la dernière fois?

Réponse individuelle

Quel était alors le risque résiduel?

Réponse individuelle

TOUS LES RISQUES NE SE CONCRÉTISENT PAS.

Selon les statistiques, dix personnes par jour ont un accident de vélo. Pour moi, le risque d'accident est nul si je ne fais pas de vélo. Le risque est élevé si je travaille comme coursier à vélo étant donné que je m'expose au risque plusieurs heures par jour.

EXERCICE 4 I Quels sont donc les deux facteurs qui influent sur la concrétisation d'un risque?

Le niveau de probabilité de survenance (pour la déterminer, on peut se baser sur la réflexion

suivante: se produit en ville 1 fois par minute, 1 fois par heure, 1 fois par jour, etc.).

La fréquence et la durée d'exposition au risque.

RETENEZ CECI

Les conséquences d'un accident sont toujours purement aléatoires! PERSONNE ne peut influencer les conséquences d'un accident. Mais une bonne gestion des risques permet d'influer sur la probabilité de survenance et le port d'un équipement professionnel de réduire éventuellement la gravité des blessures. Exemple d'un accident de la circulation sur l'autoroute: que quelqu'un décède lors de l'accident ou sorte indemne de la voiture est toujours purement aléatoire.

EXERCICE 5 I À l'aide de quelles mesures est-il malgré tout possible de réduire significativement le risque d'accident et de blessure pour l'exemple «Accident de la circulation sur l'autoroute»?

Vitesse adaptée, respect des distances de sécurité, port de la ceinture, pas de distraction au

volant, pas d'alcool, etc.

SAVOIR RENONCER – C'EST TOUT SAUF SIMPLE!

Quel est le lien entre un marshmallow, le succès dans la vie et la sécurité au travail? **top TODAY** relate cette expérience insolite à la page 8. Lisez attentivement l'article «Bienfaits de la discipline» en page 8 de top TODAY. Surlignez directement dans l'article deux phrases qui vous semblent particulièrement importantes dans le cadre de votre travail.



EXERCICE I Citez au moyen de mots-clés trois situations tirées de votre vie professionnelle et trois de votre vie privée et expliquez pourquoi ces renoncements auront des conséquences positives pour vous dans le futur. Exemple: renoncer à prendre l'ascenseur ➤ entraînement simple pour la condition physique, pas de temps d'attente, etc.

– Renoncer au tabac ➤ santé, meilleures performances sportives, être mieux accepté par l'autre sexe

– Renoncer à une consommation excessive d'alcool ➤ pas de maux de tête le lendemain,

meilleure forme physique

– Renoncer aux heures supplémentaires grâce à une meilleure planification ➤ clients satisfaits, chefs

satisfaits, environnement satisfait

– Renoncer au fastfood ➤ plus sain, plus performant, plus sportif

– Renoncer à improviser au travail ➤ cause fréquente d'accident, évite les accidents

– Renoncer à ignorer les règles de sécurité ➤ cause fréquente d'accidents graves

– Renoncer à la drogue ➤ risque d'addiction, santé, environnement social

MODIFIER SON PROPRE COMPORTEMENT

La chance vient souvent de la vigilance, la malchance de la négligence. L'être humain a ses habitudes et ne remet généralement pas en cause son comportement au quotidien. Lorsqu'elle a lieu, la prise de conscience vient malheureusement souvent trop tard.

EXERCICE 1 I Prenez le temps de réfléchir à votre propre comportement. Si vous y parvenez, il y a de grandes chances pour que votre qualité de vie s'améliore. Dans le tableau suivant, évaluez vos comportements selon leur fréquence, votre volonté de changement et l'existence ou non d'une stratégie en ce sens.

MON COMPORTEMENT	jamais ◀ Fréquence ▶ souvent					Je veux que ça change!		J'ai une stratégie!	
	0	1	2	3	4	non	oui	oui	non
Boire de l'alcool									
Bluffer, frimer									
Regarder la télévision									
Jouer à des jeux vidéo									
Fumer du haschisch, de la marijuana									
Proposer de l'aide									
Surfer sur Internet									
Boire du café									
Acheter, faire du shopping									
Féliciter, reconnaître									
Harceler, brimer									
Écouter de la musique									
Savoir dire non									
Ignorer les règles									
Prendre des risques au travail									
Pratiquer des sports à risque									
Être sexuellement actif									
Faire du sport									
Grignoter des sucreries									
Prendre des cachets									
Rêver éveillé(e)									
Téléphoner, envoyer des SMS									
Conduire moto / voiture									
Donner l'exemple									
Échanger des caresses									
Fumer des cigarettes									

EXERCICE 2 I Choisissez un comportement que vous aimeriez modifier.

Décrivez-le par des mots-clés.

Réponse individuelle

Décrivez le comportement sélectionné au moyen de critères objectifs.

➤ **Moment** Réponses individuelles

➤ **Lieu, environnement** _____

➤ **Fréquence** _____

➤ **Quantité** _____

➤ **Coûts** _____

➤ **Motivation** _____

Quelles seraient les raisons de ne pas changer votre comportement? Décrivez-les précisément.

Réponse individuelle

Quelles raisons vous poussent à changer de comportement? Là encore, trouvez au moins trois raisons.

Réponse individuelle

Bien que l'on soit généralement conscient de la pertinence d'un changement de comportement, c'est souvent la mise en pratique qui pose problème. Quels pourraient être les obstacles ou les difficultés dans votre cas?

Réponse individuelle

SUVA GAME

Vous êtes déjà bien informé(e) des dangers que vous pouvez rencontrer dans votre vie privée et professionnelle. La Suva est la plus grande assurance-accidents de Suisse. Cent accidents par heure en moyenne sont déclarés à la Suva. Il n'est donc pas inutile d'en savoir un peu plus sur la Suva.

EXERCICE 1 Installez-vous à deux devant un ordinateur et cliquez sur le **lien M 2.6** pour accéder au quiz apprentissage. Suivez les instructions à l'écran et jouez au jeu trois fois l'un contre l'autre. Appuyez sur la touche B pour recommencer le jeu et sur la touche Espace pour accélérer le jeu. Bonne chance!



APPRENTISSAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

Chaque année, 25 000 apprentis ont un accident du travail en Suisse. Soucieuse d'en réduire le nombre, la Suva a lancé la campagne «Apprentissage en toute sécurité». Retrouvez toutes les informations importantes à ce sujet sur www.suva.ch/apprentis **Lien M 2.7**



CONTRÔLE DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1 | Donnez un synonyme de bien-être

Qualité de vie

2 | Citez les trois éléments de la gestion des risques

Détecter le risque, éviter ou limiter le risque, assumer le risque ou le déléguer

3 | Définissez le terme «risque résiduel» en une phrase complète

Le risque qui persiste une fois que des mesures de sécurité ont été prises

4 | Quelles stratégies permettant de changer de comportement connaissez-vous?

Récompense alternative / calendrier / avoir la volonté de renoncer / rendre des comptes à une

tierce personne / avoir l'objectif devant les yeux / perspectives de bénéfices / plans si-alors / etc.

5 | Combien d'apprentis ont un accident chaque année en Suisse?

Quel est le nom de la campagne lancée dans le but de réduire ce nombre?

25 000, campagne «Apprentissage en toute sécurité» de la Suva



6 | La folie des selfies. Discutez des questions suivantes par petits groupes ou en classe.

- Pourquoi les jeunes prennent-ils autant de risques pour un selfie?
- Quel est l'objectif des selfies pour les élèves?
- Pourquoi les selfies pris sur les voies ferrées sont-ils si dangereux?
- Quelle tendance se dessine en Suisse?
- À quoi pourrait ressembler la gestion des risques correspondante?
- Selon vous, quel est le niveau de risque résiduel de cette tendance?
- Intégrez aussi à vos réflexions le texte présenté à la page 3 de **top TODAY**.



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile

STATISTIQUE DES ACCIDENTS: FAITS

top TODAY contient de nombreuses représentations graphiques qui mettent en lumière des faits intéressants tirés de la statistique des accidents, cet univers des chiffres parfois difficile à décrypter. Qu'est-ce qu'une «représentation graphique»? Consultez votre matériel didactique.



EXERCICE A I Feuilletez le journal **top TODAY** du début à la fin. Quelles sont les six pages contenant un graphique?

Pages: 4, 6, 9, 13

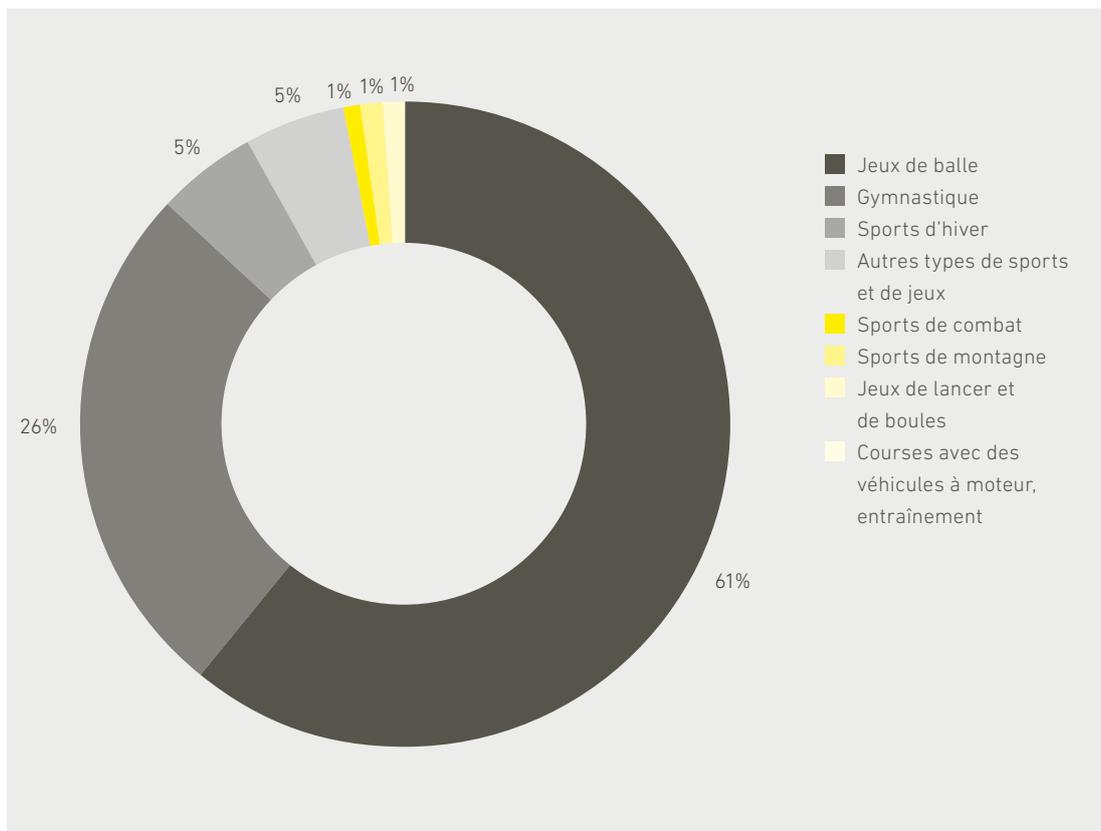
EXERCICE B I Choisissez un graphique dans **top TODAY**. Étudiez-le attentivement. Décrivez avec précision le contenu du graphique et citez 2 à 3 chiffres qui vous paraissent particulièrement marquants.

Réponse individuelle

GENRES DE DIAGRAMMES

La visualisation d'informations peut prendre des formes très variées. Le diagramme circulaire ou en barres et le graphique linéaire se prêtent très bien à la présentation visuelle de données. Approfondissez vos connaissances sur ces trois genres de diagrammes. Examinez les graphiques représentés et effectuez les exercices suivants.

DIAGRAMME CIRCULAIRE



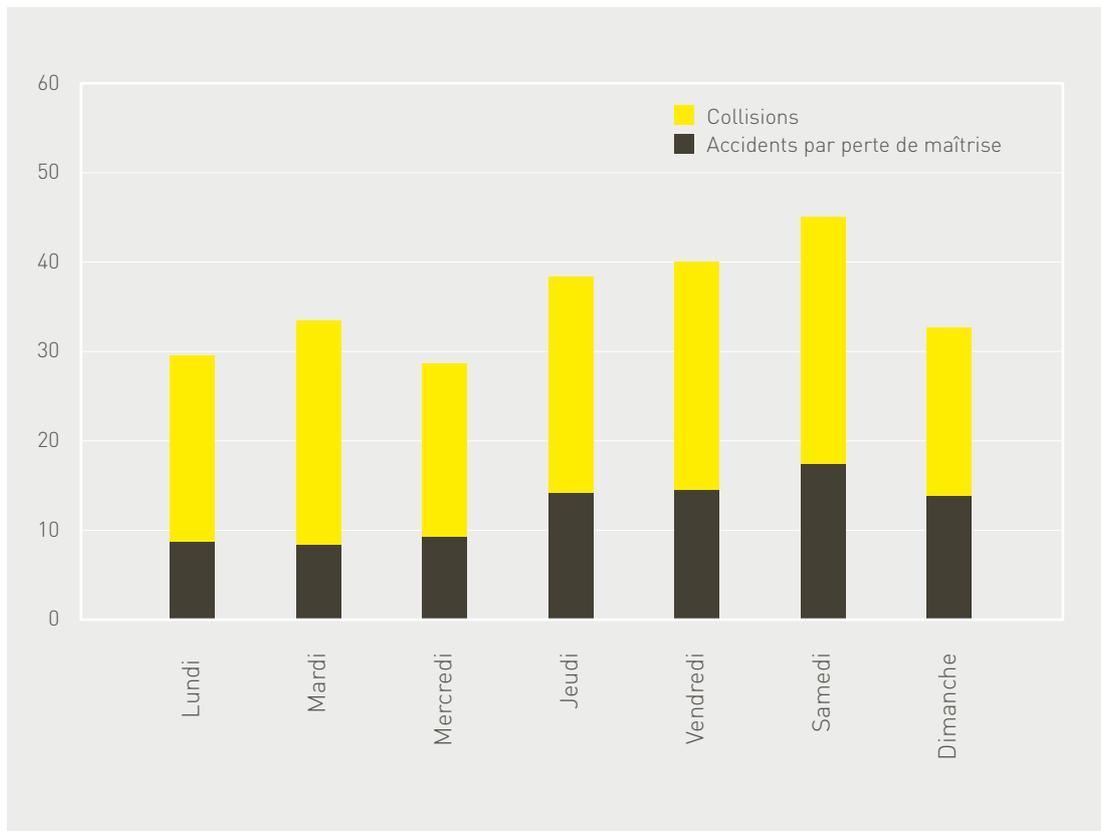
Ce diagramme circulaire montre la fréquence des maladies professionnelles selon la branche et le type de cas pour 10 000 travailleurs à plein temps.

EXERCICE 1 | Dans quel cas utilise-t-on le diagramme circulaire? Complétez le texte à l'aide des mots-clés proposés: **intégralité, composantes, cercle, tout, représentation, parts, pourcentage.**

Le cercle s'utilise lorsque l'on veut représenter les composantes d'un tout, souvent exprimées en pourcentage. Il permet ainsi de visualiser les proportions des différentes parts. Le cercle suggère l'idée d'intégralité.

Il se prête donc particulièrement bien à la représentation des parties d'un tout.

DIAGRAMME À BARRES

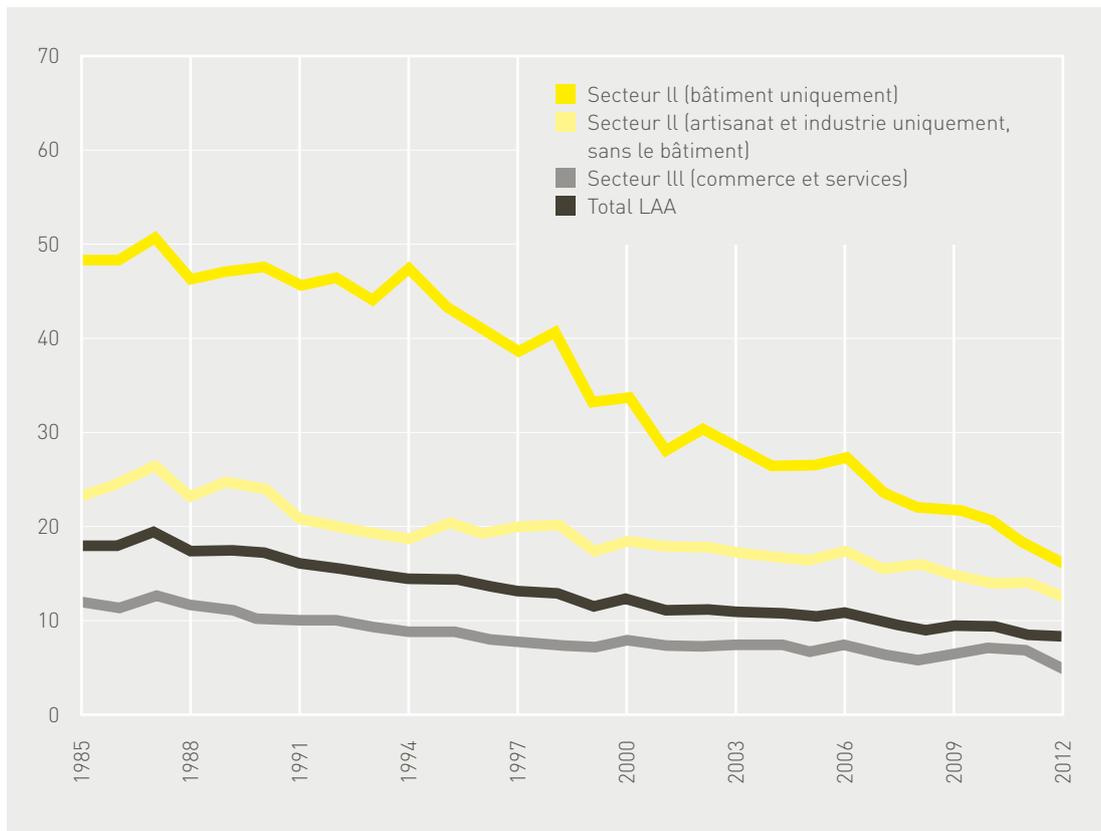


Ce diagramme à barres montre le nombre d'hommes blessés pour 100 000 assurés LAA titulaires d'un permis de conduire, par jour de la semaine, sur la période 2007 à 2010 et pour la tranche d'âge des 18 à 64 ans.

EXERCICE 2 I Dans quel cas utilise-t-on le diagramme à barres? Complétez le texte à l'aide des mots-clés proposés: **chiffres, diagramme à barres, classements, identiques, horizontale, comparer, verticale.**

Un diagramme à colonnes ou un diagramme à barres permet de comparer des chiffres absolus (p. ex. les exportations de différents pays, exprimées en milliards de dollars). Le diagramme à barres et le diagramme à colonnes sont identiques. La seule différence est que les valeurs sont présentées à l'horizontale dans les diagrammes à barres et à la verticale dans les diagrammes à colonnes. Le diagramme à barres est souvent utilisé pour la représentation de classements.

GRAPHIQUE LINÉAIRE



Ce graphique linéaire montre la fréquence des maladies professionnelles par branche et nombre de cas de maladie pour 10 000 travailleurs à plein temps.

EXERCICE 3 I Dans quel cas utilise-t-on le graphique linéaire? Complétez le texte à l'aide des mots-clés proposés: **plusieurs, lisible, comparer, évolution, fréquemment, courbes**

Le graphique linéaire est le genre le plus **fréquemment** utilisé. Il permet par exemple de présenter **plusieurs** courbes. Cela permet ensuite de les **comparer**.

Il faut cependant veiller à ne pas présenter trop de **courbes** dans un même graphique afin que ce dernier reste **lisible**. Le graphique linéaire se prête bien à la représentation d'une **évolution**.

HYPOTHÈSE

Les représentations graphiques permettent de visualiser des valeurs statistiques. Elles facilitent la lecture des données recueillies sur des faits. Une hypothèse relative à ces faits peut ensuite être établie, au cours d'une phase d'analyse et d'interprétation. Une hypothèse est une affirmation logique que l'on tient pour juste, mais qui reste éventuellement encore à démontrer.

EXERCICE I Reprenez l'étude du graphique en page 4 du journal **top TODAY**.



À combien s'élève le pourcentage d'apprentis victimes d'un accident professionnel en 2016? À combien s'élève le pourcentage d'apprentis victimes d'un accident durant un cours de sport? Quelle part (en pourcentage) cela représente-t-il dans le pourcentage d'apprentis victimes d'un accident professionnel?

14 % des apprentis ont été victimes d'un accident professionnel en 2016. Si l'on exclut le sport, ce pourcentage

est de 12,2 %. Par conséquent, 1,8 % des apprentis ont été victimes d'un accident de sport au travail.

$1,8 \% \text{ de } 14 \% = 12,8 \% \text{ d'accidents professionnels survenus au cours d'activités sportives } (1,8/14 = 12,8 \%)$.

Si l'on se réfère à la moyenne sur cinq ans établie par la Suva, cette valeur est de l'ordre de 14 %.

ANALYSE DES CHIFFRES

La Suva dispose d'un stock de chiffres abondant et fiable. Il permet de regrouper en un tout l'ensemble des faits concernant la catégorie «Risque d'accident professionnel des apprentis».

EXERCICE I Lisez les faits suivants. Dans cette analyse de la Suva, quatre passages sont soulignés. Discutez ensuite en binôme des causes potentielles des faits présentés.

1. Chaque année, un apprenti sur huit assuré à la Suva est victime d'un accident professionnel. Cela représente 19 000 accidents professionnels en tout. À l'échelle nationale, les apprentis totalisent 25 000 accidents.
2. Les accidents sont beaucoup plus fréquents chez les apprentis que chez les autres travailleurs. Leur risque d'accident est supérieur de plus de 50 % (A).
3. De manière générale, les accidents des apprentis sont moins graves que ceux des autres travailleurs (B). Cela s'explique par l'interdiction générale des travaux dangereux en vertu de l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs.
4. Les apprentis ont davantage d'accidents dans le contexte des activités typiques de leur entreprise. Il s'agit des activités artisanales «classiques» telles que le perçage, le ponçage ou le meulage à l'émeri, qui sont caractéristiques de leur métier et qu'ils doivent apprendre. Le manque d'expérience est pour beaucoup dans ces accidents (C). Le maniement des outils et des machines est encore peu familier, ce qui provoque des accidents.
5. Les apprentis assurés à la Suva se blessent principalement aux mains (40 % des accidents). Dans la plupart des cas, ils sont victimes de coupures. Les blessures aux yeux (20 % des accidents) provoquées par des corps étrangers sont également fréquentes: un éclat de bois projeté dans l'œil pendant le maniement d'un rabot (D), une éclaboussure pénétrant dans l'œil d'un apprenti sans lunettes de protection, etc.
6. Les accidents par trébuchement, qui peuvent être évités grâce à une bonne condition physique, sont en revanche plus rares chez les apprentis que chez les autres travailleurs.



ÉTABLIR UNE HYPOTHÈSE

Essayons maintenant de tirer les conclusions des faits présentés en analysant leurs causes. La formulation d'hypothèses constitue un outil idéal à cet effet.

Hypothèse (A)

Suva: les apprentis découvrent tout juste leur poste de travail, ne connaissent pas suffisamment bien les pratiques de travail sûres ou surestiment leurs capacités et (ou) sous-estiment les dangers. Ils ne sont pas encore capables de travailler avec méthode.

Hypothèse (B)

Suva: dans le cas des travaux dangereux (conformément à l'ordonnance sur la formation), les apprentis sont correctement formés, instruits et accompagnés. Les formateurs prennent leurs responsabilités au sérieux, quitte à faire preuve d'un excès de prudence en cas de danger manifeste.

Hypothèse (C)

Suva: lorsqu'il s'agit de travaux «plus simples», il arrive fréquemment que les apprentis soient dépassés par la situation, que leurs capacités soient surestimées et (ou) qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'instructions. Un grand nombre d'apprentis n'osent pas poser de question en cas de doute. Ils tentent de donner l'impression qu'ils maîtrisent leur travail.

Hypothèse (D)

Suva: les apprentis imitent les collaborateurs expérimentés (y compris les mauvais exemples) et n'osent pas mettre en pratique dans l'entreprise les méthodes de travail sûres qu'ils ont apprises. À leurs yeux, les équipements de protection individuelle (EPI) ne sont pas nécessaires ou ne sont pas cools. Ils ne peuvent pas s'imaginer pouvoir être blessés et se persuadent que tout va bien se passer. Nous avons malheureusement la preuve du contraire plusieurs centaines de fois par jour.

QUE DIT LA LOI À CE SUJET?

L'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5 et l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) contiennent entre autres des règles de sécurité au travail.

EXERCICE I Lisez l'extrait suivant concernant les principales obligations de l'employeur.

- § Il est interdit d'employer des jeunes à des travaux dangereux. Les exceptions sont décrites en détail dans les ordonnances sur la formation relatives aux différents métiers.
- § Il est tenu compte, pour cela, du fait que les jeunes, en raison de leur manque d'expérience ou de formation, n'ont pas une conscience des risques aussi développée que les adultes, pas plus qu'ils ne disposent des mêmes capacités de s'en prémunir.
- § L'employeur doit veiller à ce que les jeunes occupés dans son entreprise soient suffisamment et convenablement informés et instruits par un adulte expérimenté, notamment sur la sécurité et la protection de la santé au travail. Il doit donner aux jeunes travailleurs les consignes et recommandations voulues et les leur expliquer dès leur entrée dans l'entreprise.
- § Il doit informer les parents, ou la personne investie du droit d'éducation, des conditions de travail, des risques et des mesures prises pour protéger la santé et assurer la sécurité du jeune.
- § Si les risques d'accidents ou d'atteintes à la santé ne peuvent pas être éliminés par des mesures d'ordre technique ou organisationnel, ou ne peuvent l'être que partiellement, l'employeur mettra gratuitement à la disposition des travailleurs des équipements de protection individuelle qui doivent être efficaces et dont l'utilisation peut être raisonnablement exigée, tels que: casques de protection, protège-cheveux, lunettes et écrans de protection, protecteurs d'ouïe, appareils de protection des voies respiratoires, chaussures, gants et vêtements de protection, dispositifs de protection contre les chutes et la noyade, produits de protection de la peau et, au besoin, sous-vêtements spéciaux.
- § L'employeur doit veiller à ce que ces équipements soient toujours en parfait état et prêts à être utilisés.

Comment ces règles sont-elles mises en œuvre dans votre entreprise?

Décrivez un événement marquant de votre quotidien professionnel.

Réponse individuelle

LE MOMENT DE VÉRITÉ

Dans «Le moment de vérité», le contremaître Dario Di Pietro revit le pire moment de sa vie.



EXERCICE 1 Visionnez le film: **lien M 3.1.**

Répondez ensuite aux questions suivantes au moyen de mots-clés.



Quelles sont les causes du tragique accident de Michi? Quelles mesures auraient pu permettre de l'éviter? Citez trois mesures.

Travailler sans être pressé par le temps, connaître les règles et veiller à leur application, les supérieurs hiérarchiques et les collaborateurs assument leurs responsabilités, interrompre le travail pour s'assurer de l'absence de défauts et éliminer ces défauts. En l'occurrence, un échafaudage en bon état aurait pu éviter l'accident. **Toutes les personnes concernées auraient dû dire STOP.**

RÈGLES VITALES

Le titre de l'article en page 17 de **top TODAY** parle de lui-même. Dans le cas des apprentis, les règles vitales jouent un rôle particulièrement important. Lisez attentivement l'article page 17.



EXERCICE 1 Répondez aux deux questions suivantes à l'aide de mots-clés.

Dans quelle situation avez-vous attiré l'attention de votre supérieur sur un danger?

Réponse individuelle

À quel moment et dans quel cas diriez-vous concrètement STOP dans le cadre de votre activité professionnelle?

Réponse individuelle

LES COÛTS D'UN ACCIDENT

Dans l'article «Que coûte un accident?», à la page 8, **top TODAY** relate différents accidents survenus au travail ou pendant les loisirs et indique les frais d'assurance correspondants.



EXERCICE I Lisez l'article puis répondez à la question posée ci-dessous.

«Comment pouvez-vous contribuer à réduire les coûts?»

Faites la distinction entre accident et maladie.

Accident: Si vous vous sentez rétabli et en forme le dixième jour, alors que votre médecin vous a mis

en arrêt de travail pour deux semaines, il faut reprendre le travail plus tôt. Chaque journée que vous

ne passez pas au lit fait baisser les coûts pour la société.

Maladie: Retournez au travail ou à l'école après la fin de la maladie lorsque aurez retrouvé toute votre

énergie après avoir passé une journée de plus à la maison sans ressentir de fatigue particulière.

UNE CHUTE À UN DEMI-MILLION DE FRANCS

Fin 2007: Balz Minder tombe d'un toit. Bilan médical: fractures du bassin et des vertèbres lombaires inférieures. Il passe trois semaines à l'hôpital, suivies de cinq mois à la Rehaklinik Bellikon, puis d'une série de traitements ambulatoires. Aujourd'hui, il retravaille à 80 % à son poste initial. Bilan financier: près d'un demi-million de francs pour 146 factures établies à son nom. Il s'agit là d'un accident réel.

EXERCICE I Lisez l'article suivant.

Répondez ensuite aux questions et effectuez les exercices qui suivent le texte.



Entreprise assurée | Petite-Entreprise SA

Modèle de primes: taux de base

Nombre d'accidents jusqu'à fin 2020:
trois petits accidents-bagatelle

Ø annuelle de la prime 2016 à 2020:
1260 francs

Conseils spécifiques pour l'entreprise

Reto Sommer a fait la connaissance de Balz Minder à son chevet, à l'hôpital. Case manager à la Suva, il prête assistance aux victimes d'accidents graves sur les plans professionnel, médical et personnel. Outre le case manager, la Suva fait intervenir des spécialistes de la sécurité dans l'entreprise assurée après un accident grave. «Nous relevons les circonstances de l'accident sur place et cherchons à en établir les causes», précise Christian Michel, chef de team à la Suva. L'enquête d'accident ne vise pas à rechercher des coupables. Cette question est du ressort de l'autorité de poursuite pénale.

Des primes plutôt que la faillite

Il y a cent ans, un accident tel que celui de Balz Minder aurait sans doute poussé le propriétaire de l'entreprise à la faillite. Ce n'est qu'en 1877, avec la loi sur les fabriques, que naissent les toutes premières prescriptions en matière de sécurité au travail et le principe de la responsabilité civile causale de l'employeur

Décompte des frais	
2007	
Transport Rega lieu de l'accident - hôpital	Fr. 4'337.70
Opération à l'hôpital	Fr. 32'051.00
Frais médicaux	Fr. 32.70
2008	
Réadaptation à Bellikon	Fr. 106'009.90
Frais ambulatoires	Fr. 10'700.45
Frais médicaux	Fr. 1'328.95
Physiothérapie	Fr. 2'535.00
Thérapies alternatives	Fr. 640.00
Pharmacie	Fr. 236.15
Spitex	Fr. 86.80
Indemnité kilométrique accident	Fr. 12.00
Indemnités journalières	Fr. 45'469.00
2009	
Frais ambulatoires	Fr. 564.80
Frais médicaux	Fr. 990.95
Physiothérapie	Fr. 3'577.00
Thérapies alternatives	Fr. 24.00
Indemnité kilométrique accident	Fr. 11.20
Indemnités journalières	Fr. 16'710.00

pour les accidents et maladies professionnels. La Suva assure aujourd'hui principalement les entreprises de l'industrie et de l'artisanat, soit les branches exposées à un risque accru d'accidents et maladies professionnels.

Investissement dans l'avenir professionnel

Au début de 2008, Balz Minder a été admis à la Rehaklinik Bellikon. Il était encore en fauteuil roulant, ressentait de fortes douleurs dans le bassin et pouvait à peine solliciter l'une de ses jambes. Les séances thérapeutiques dictaient son quotidien: physiothérapie, ergothérapie, traitement des cicatrices, thalasso-thérapie, entraînement de la force. En février, enfin un premier et vague pronostic du médecin a laissé percer un espoir, une chance de retrouver du travail dans son métier. Au bout de cinq mois, Balz Minder a pu rentrer chez lui. Il suivait toujours plusieurs thérapies par semaine. Conjointement avec l'employeur et l'assuré, Reto Sommer a fixé des objectifs sur lesquels ils ont travaillé.

Pas au-delà de 80 %

À partir de l'automne 2008, Balz Minder s'est remis à travailler quelques heures par jour à titre thérapeutique dans le cadre d'un placement à l'essai. Mais il était toujours en arrêt de travail et percevait des indemnités journalières de la Suva. Celles-ci s'élevaient à 77693 francs au total. Début 2009, Balz Minder travaillait à 25 %, avant de passer à 50 % deux mois plus tard. Son but était de gagner 10 % supplémentaires chaque mois. À cause des douleurs qu'il ressentait surtout en position assise et à genoux, cet objectif n'était pas toujours réalisable. Souvent, il était incapable d'accroître son taux d'occupation ou devait même faire un pas en arrière. Sans compter qu'il ne travaillait plus aussi vite qu'avant l'accident.

Une rente à vie

En juillet 2011, un constat s'impose: Balz Minder ne pourra plus travailler à plus de 80 %. La Suva lui accorde à partir d'août une rente d'invalidité viagère de 20 % (soit 795 francs par mois). Pour pouvoir financer cette rente à vie, la Suva a provisionné en 2011 une somme de 218 656 francs. Balz Minder a perçu en plus une indemnité unique pour atteinte à l'intégrité de 10 680 francs pour ses lésions du bassin.

Pas d'augmentation de prime pour Petite-Entreprise SA

L'accident de Balz Minder ne s'est pas traduit par une augmentation de prime pour son entreprise, car celle-ci, vu sa taille, est assurée au taux de base. Grâce aux modèles de primes conformes au risque de la Suva, c'est la solidarité de la branche tout entière qui entre en jeu. Si cet accident était survenu dans une entreprise de taille moyenne (masse salariale de 1 million de francs) soumise au système de bonus-malus, les coûts de l'accident, soit 474 619 francs au total, auraient entraîné une majoration de prime de l'ordre de 25 000 à 30 000 francs (+ 30 %), montant que l'entreprise aurait payé pendant les six années suivantes.

2010

Frais ambulatoires
Fr. 317.90Frais médicaux
Fr. 98.00Physiothérapie
Fr. 1'625.00Thérapies
alternatives
Fr. 715.00Indemnités
journalières
Fr. 9'472.00

2011

Frais ambulatoires
Fr. 101.25Frais médicaux
Fr. 16.35Physiothérapie
Fr. 1'008.00Thérapies
alternatives
Fr. 570.00Indemnités
journalières
Fr. 6'042.00-----
Total frais de traite-
ment et indemnités
journalières
Fr. 245'283.10Indemnité pour attein-
te à l'intégrité
Fr. 10'680.00Rente d'invalidité
viagère mensuelle de
795 francs à partir
d'août 2007
Fr. 218'656.00-----
Total Fr. 474'619.10
-----**Indemnité journalière**

Un assuré en incapacité de travail totale ou partielle pour cause d'accident ou de maladie professionnelle a droit à une indemnité journalière. L'incapacité de travail doit être attestée par un médecin; elle est égale à 80 % du gain assuré en cas d'incapacité totale et proportionnellement inférieure en cas d'incapacité partielle. L'indemnité journalière est versée à partir du troisième jour pour chaque jour du calendrier civil.

Frais de traitement

Les frais de traitement sont les frais destinés à éliminer les conséquences d'un accident ou à traiter des maladies professionnelles. On y assimile entre autres les prestations de soins ordonnées par un médecin (séjours hospitaliers, traitements ambulatoires et médicaments), ainsi que les frais de transports de blessés ou de moyens auxiliaires, par exemple un fauteuil roulant.

Indemnité pour atteinte à l'intégrité

Il s'agit d'une prestation financière unique accordée à un assuré accidenté souffrant d'une atteinte importante et durable à son intégrité physique ou mentale.

Rente d'invalidité de l'assurance-accidents et de l'assurance-invalidité

Qui paie quoi? Un assuré en incapacité de travail totale ou partielle pour cause d'accident ou de maladie professionnelle a droit à une rente d'invalidité. L'assurance-accidents paie au maximum 80 % du gain assuré en cas d'invalidité totale et proportionnellement moins en cas d'invalidité partielle. Pour les conséquences de son accident, l'assuré a droit en sus à une rente de l'assurance-invalidité (AI) s'il est invalide à 40 % ou plus. La somme des deux rentes ne doit pas excéder 90 % du gain assuré.

QUESTIONS ET EXERCICES

1 | Combien la chute de Balz Minder a-t-elle coûté à la Suva au total?

CHF 474 619.10

2 | Le total des coûts d'assurance se compose des frais de traitement, des indemnités journalières, de l'indemnité pour atteinte à l'intégrité et de la rente d'invalidité versée à vie. Indiquez les montants correspondants.

Frais de traitement: CHF 167 590.10 [total 245 283.10 – IJ 77 693.– = FT 167 590.10]

Indemnités journalières: CHF 77 693.–

Indemnité pour atteinte à l'intégrité: CHF 10 680.–

Rente d'invalidité: CHF 218 656.–

Remarque: en réalité, les coûts provoqués par l'accident sont loin de se limiter à ceux mentionnés sur le ticket de caisse. L'entreprise doit en effet supporter elle-même les coûts liés à la perte de travail, au personnel de remplacement et aux éventuelles heures supplémentaires ou peines conventionnelles. Des dégâts matériels, des commandes perdues ou une dégradation de l'image de marque peuvent par ailleurs être à l'origine de frais supplémentaires qui, dans la majorité des cas, sont supérieurs aux prestations d'assurance. La Suva évoque des frais 3 à 5 fois plus élevés.

3 | Citez les trois métiers présentant un risque élevé d'accident. Vous trouverez la réponse dans top TODAY.

Ouvrier forestier, ouvrier du bâtiment, poseur de revêtements de sols

4 | Combien de temps le processus de rétablissement de Balz Minder a-t-il duré d'après le décompte des frais?

Environ 4 ans

5 | Quelles auraient été les conséquences financières de cet accident pour une entreprise de taille moyenne?

Majoration de prime de 30 %, soit environ CHF 30 000.–, à payer pendant six ans.

6 | Les frais de traitement se composent de différents coûts. Notez cinq types de frais de traitement.

Prestations pour soins, séjours hospitaliers, traitement ambulatoire, médicaments, transports de

blessés et moyens auxiliaires (par exemple fauteuil roulant)

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION AU TRAVAIL ET DURANT LES LOISIRS

Les équipements de protection individuelle (EPI) peuvent réduire voire éliminer complètement les effets des accidents sur les personnes. Si les EPI ne permettent pas d'empêcher l'accident ou l'événement, ils réduisent le risque de blessure. L'utilisation des EPI prescrits est obligatoire, sous peine de réduction des prestations d'assurance pour négligence grave en cas de sinistre. Un manquement à cette obligation peut coûter cher.

EXERCICE 1 | À quoi «ressemble» une lésion de l'ouïe? Pour répondre à cette question, nous vous proposons d'écouter plusieurs fichiers audio. Chacun des exemples est disponible en version avec et sans lésion de l'ouïe. Cliquez sur le **lien M3.2** pour accéder aux fichiers audio.



EXERCICE 2 | Regardez les équipements de protection présentés ci-dessous. Dans quelles situations les produits illustrés s'utilisent-ils? Complétez les phrases en suivant le modèle fourni.

EPI AU POSTE DE TRAVAIL		EPI DURANT LES LOISIRS	
	Logiquement, un menuisier porte un casque antibruit quand il utilise la scie.		Je me munis de tampons auriculaires lorsque j'écoute de la musique forte pendant un concert.
	Logiquement, un contremaître du bâtiment porte un casque de protection quand _____ _____		Je Réponse individuelle _____ _____ _____
	Logiquement, un pompier porte un masque complet quand _____ _____		Je _____ _____ _____
	Logiquement, un laborantin en chimie porte des lunettes-masques quand _____		Je _____ _____ _____
	Logiquement, un constructeur de routes porte un gilet de sécurité quand _____ _____		Je _____ _____ _____

EXERCICE 3 I Quel est votre principal équipement de protection? Et où vous protégez-vous le mieux: durant vos loisirs ou au poste de travail?

Dessinez un équipement de protection, comme dans l'exemple fourni. Expliquez aux autres participants pourquoi vous avez choisi cet équipement et si vous vous protégez mieux au poste de travail ou durant les loisirs. Le site Internet suivant vous aidera lors de cet exercice: **lien M3.3**.



	Je suis un fan de snowboard et apprécie les sauts risqués. Je ne me sépare donc jamais de ma protection dorsale.		Je _____ _____ _____ _____
---	--	--	--

CONTRÔLE DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Lisez les questions et déterminez si les affirmations proposées ci-dessous sont vraies ou fausses.
Faites une croix dans la colonne correspondante.

	Vrai	Faux
Le diagramme circulaire s'utilise pour représenter les différentes composantes d'un tout.	X	
Le diagramme à barres et le diagramme à colonnes sont identiques.	X	
Une hypothèse est une affirmation logique qui a été démontrée.		X
Un apprenti sur quatre assuré à la Suva est victime d'un accident professionnel chaque année.		X
Les accidents sont aussi fréquents chez les apprentis que chez les autres travailleurs.		X
Les apprentis ont plus d'accidents dans le contexte des activités typiques de leur entreprise.	X	
Les apprentis se blessent principalement aux mains (59% des accidents).		X
Selon la loi, il est interdit d'employer des jeunes à des travaux dangereux.	X	
Un assuré a droit à une indemnité journalière uniquement en cas d'incapacité de travail totale pour cause d'accident ou de maladie professionnelle.		X
Les frais de traitement sont les frais destinés à éliminer les conséquences d'un accident ou à traiter des maladies professionnelles.	X	
Une indemnité financière régulière est appelée indemnité pour atteinte à l'intégrité.		X
En cas d'invalidité totale, l'assurance-accidents verse au maximum 50 % du gain assuré.		X
Selon top TODAY, les ouvriers forestiers ont le plus haut risque d'accident.	X	
L'équipement de protection individuelle peut réduire voire éliminer complètement les effets des accidents sur les personnes.	X	
Même lorsque l'on utilise un équipement de protection individuelle, il est impossible d'éviter un risque résiduel, que ce soit au travail ou durant les loisirs.	X	



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile

ASSURANCES

Comme le montre la pyramide de Maslow, beaucoup de gens ressentent un besoin naturel de sécurité. Il est donc logique que nous souhaitions nous protéger des conséquences financières d'un sinistre ou d'un risque. Les Suisses sont d'ailleurs les champions du monde des contrats d'assurance et y consacrent une partie considérable de leurs revenus. Il est vrai que personne n'est à l'abri d'un malheur.

L'anecdote suivante, qui remonte à la Seconde Guerre mondiale, offre une bonne illustration du besoin de sécurité.

Au cours de l'une des nombreuses attaques aériennes menées par les Allemands contre Moscou, un célèbre professeur russe de statistiques fait son apparition dans l'abri souterrain du district. Personne ne l'y avait encore jamais vu. «Moscou compte sept millions d'habitants, explique-t-il, et je ne vois pas pourquoi une bombe viendrait justement me tomber sur la tête.» Ses amis étaient donc bien étonnés de le rencontrer dans l'abri souterrain. «Et bien voyez-vous, explique-t-il en réponse à leurs questions, à Moscou, il y a sept millions de personnes et un éléphant. La nuit dernière, l'éléphant est mort sous les bombes.»

Source: Peter L. Bernstein: «Plus forts que les dieux». La remarquable histoire du risque.
Traduit de l'américain par Juliette Hoffenberg, Flammarion, 1998

LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ: UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Qui ne connaît pas les trois mousquetaires? Toujours prêts à s'entraider dans les situations périlleuses. Les assurances fonctionnent de manière similaire et l'on parle dans ce domaine de «principe de solidarité». L'article en page 6 de **top TODAY**, «Solidaire, l'assurance?» vous éclaire à ce sujet. Lisez attentivement l'article «Solidaire, l'assurance?» en page 6 de **top TODAY**.



EXERCICE 1 | Recherchez les termes suivants dans votre matériel didactique ou sur Internet et expliquez-les avec vos propres mots.



A – Assureur

La partie contractante (assurance) de la personne assurée



B – Assuré

L'assuré est la partie contractante de l'assureur. Il verse la prime et reçoit de l'assureur la contre-prestation convenue dans le contrat d'assurance.



C – Communauté solidaire ou de risques

Groupe de personnes ou de choses exposées à un risque de même nature



D – Prime La prime est la somme versée par la personne assurée

afin que l'assureur fournisse les prestations convenues en cas sinistre.



E – Police La police atteste de la conclusion d'un contrat d'assurance

et de son objet.



F – Assurances de personnes L'assurance de personnes englobe toutes les

assurances proposées à des personnes pour couvrir les frais de traitement,

la perte de gain temporaire ou durable, le décès ou la vieillesse.



G – Assurances de choses L'assurance de choses couvre les cas de sinistres

provoqués par l'endommagement, la destruction ou le vol de choses.



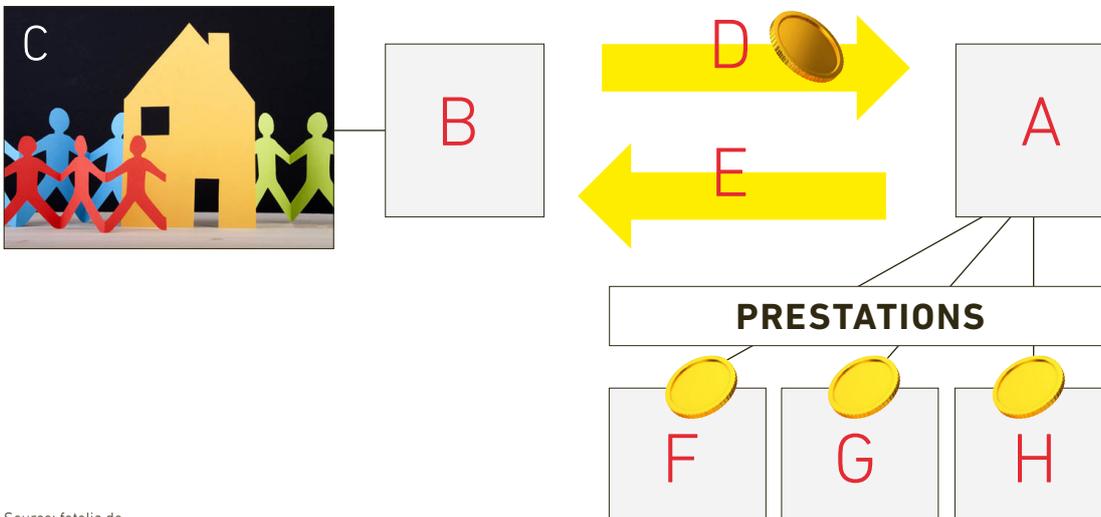
H – Assurances de responsabilité civile L'assurance de responsabilité civile

couvre les pertes financières subies par un assuré devant dédommager

un tiers dont les prétentions sont justifiées.

Source: fotolia.de

EXERCICE 2 | Complétez le schéma au moyen des lettres capitales A à H provenant de l'exercice 1.



Source: fotolia.de

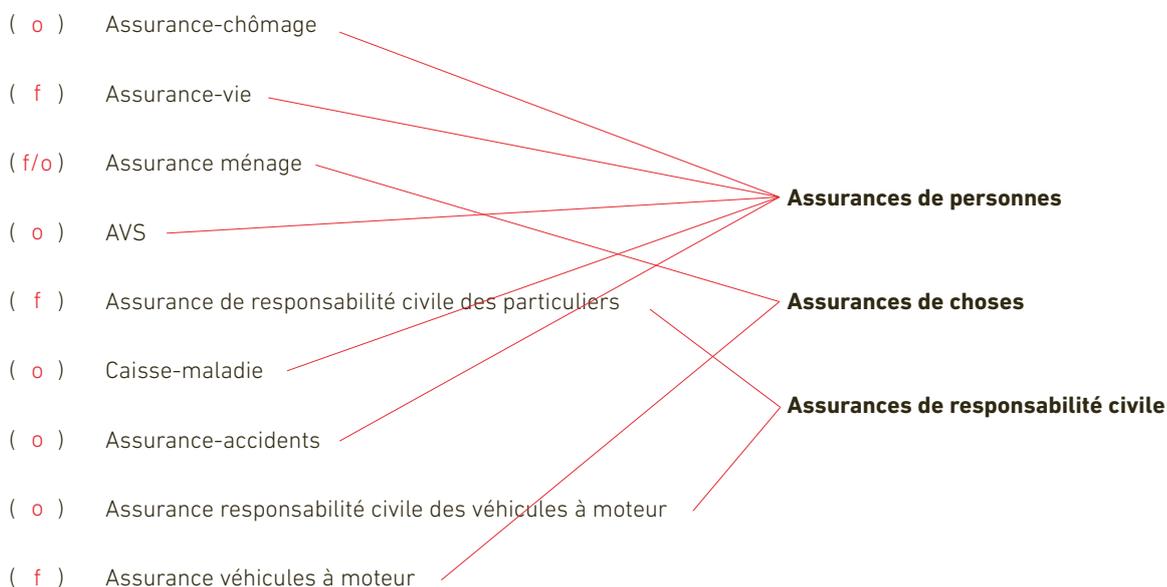
TYPES D'ASSURANCES

Les professionnels distinguent trois types d'assurances.

- **Assurances de personnes**
- **Assurances de choses**
- **Assurances de responsabilité civile**

➤ Consultez votre matériel didactique.

EXERCICE 1 | Déterminez si l'assurance est obligatoire (o) ou facultative (f) et reliez-la au type correspondant.



EXERCICE 2 | Pourquoi la caisse-maladie, l'assurance de responsabilité civile, des véhicules à moteur ou l'AVS, par exemple, sont-elles obligatoires en Suisse? Citez trois raisons sous forme de mots-clés.

Les assurances obligatoires servent à la prévention des lacunes d'assurance.

Les lésés peuvent exiger réparation de leur dommage.

Le contrat entre les générations, par ex. dans le cas de l'AVS (système de répartition),

remplit correctement sa fonction.

QUELS SONT LES SINISTRES COUVERTS PAR LES DIFFÉRENTES ASSURANCES?

Un accident de voiture peut être à l'origine de différents sinistres: voitures accidentées, dommages corporels des conducteurs, endommagement de l'infrastructure routière ou encore dommages à des tiers.

EXERCICE 1 | Lisez attentivement les deux articles relatant un accident aux pages 15 et 19 de **top TODAY**. Complétez le tableau en indiquant les sinistres provoqués par les deux accidents et l'assurance les couvrant.



ASSURANCES DE PERSONNES	ASSURANCES DE CHOSES	ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE
Conducteur blessé > Assurance-accidents	Endommagement de la voiture des parents > Assurance casco partielle ou complète	Endommagement d'un réverbère > Assurance responsabilité civile des véhicules à moteur
	Endommagement de la voiture > Assurance casco partielle ou complète	Motard blessé > Assurance responsabilité civile des véhicules à moteur
		Endommagement de la moto > Assurance responsabilité civile des véhicules à moteur

EXERCICE 2 | Cliquez sur le **lien M4.1** et visionnez la vidéo récapitulative expliquant le principe de fonctionnement des assurances ainsi que leurs trois types. Ce résumé clair et succinct vous permettra de revenir sur les points essentiels.



MALADIE OU ACCIDENT?

Accident ou maladie? Cette question joue un rôle déterminant pour les assurés comme pour les assureurs. L'article du même nom à la page 7 de **top TODAY** apporte des premiers éléments de réponse permettant de faire la distinction entre maladie et accident. Lisez attentivement l'article «Accident ou maladie» en page 7 de **top TODAY**.



EXERCICE 1 I Expliquez à l'aide de mots-clés pourquoi une piqûre de tique est considérée comme un accident et la grippe comme une maladie.

Dans le cas de la piqûre de tique, nous avons bien une atteinte soudaine au corps humain dont

la cause est extérieure et par ailleurs exceptionnelle. Le cas de la grippe est différent: nous sommes

continuellement exposés à de dangereux virus. Le fait d'être par hasard infecté par le virus

de la grippe n'est pas une atteinte soudaine.

EXERCICE 2 I Vous trouverez les définitions de l'accident et de la maladie dans votre matériel didactique. Lisez et complétez le texte suivant.

Un **accident** est une atteinte dommageable soudaine et

involontaire portée au corps humain par une cause

extérieure extraordinaire qui compromet la santé physique,

mentale ou psychique ou qui entraîne la mort.

La **maladie** est une altération de la santé corporelle ou mentale qui ne résulte

pas d'un accident.

EXERCICE 3 I Déterminez si les cas suivants sont des accidents ou des maladies.

Cas	Accident	Maladie
Xherdan Shaqiri a très mal au dos et ne peut pas jouer.		X
Cristiano Ronaldo a été taclé et souffre d'un ligament déchiré.	X	
Monsieur Meier doit entamer un traitement contre le cancer.		X
Le travailleur D. de la construction a un asbestose après 30 ans de service.		X
Mme Meier accouchera d'un premier enfant «non planifié» dans cinq semaines.		X
Le skateur T. fait une chute. Une infection provoque une septicémie.	X	
Monsieur Huber souffre d'un lumbago depuis dimanche matin.*		X
L'apprenti Max contracte une pneumonie au travail.		X

* ATF 116 V 145

UNE DÉCISION PARFOIS DIFFICILE

Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre un accident et une maladie. Ce sont parfois des détails qui aident les assureurs à trancher. Regardez attentivement le reportage extrait de l'émission «Kassensturz».



Lien M 4.2

EXERCICE 1 Quelles conclusions essentielles tirez-vous du reportage de «Kassensturz»? Répondez en trois à quatre phrases complètes.

Réponse individuelle

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE 1 Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur les prestataires concernés dans le cas des lésions corporelles, consultez le site Internet suivant: **lien M 4.3**



ASSURANCE-MALADIE

À quand remonte votre dernière grippe? Si cette maladie sera sans doute restée sans conséquences graves dans votre cas, elle peut être fatale pour certaines personnes. **top TODAY** relate en page 3, dans la colonne de droite, les conséquences des épidémies de grippe. Lisez attentivement l'entrefilet consacré à la vague de grippe en page 3.



EXERCICE 1 | Répondez par mots-clés aux deux questions suivantes.

Qui décide souvent de ne pas aller chez le médecin et pourquoi?

Les enfants, les jeunes et les personnes âgées, parce qu'ils n'ont pas besoin d'un certificat médical

Combien de personnes décèdent chaque année des suites de la grippe?

Plusieurs centaines

EXERCICE 2 | Lisez attentivement le chapitre consacré à l'assurance-maladie dans votre matériel didactique et complétez le tableau suivant.

➤ Consultez votre matériel didactique.

ASSURANCE-MALADIE

ASSURANCE DE BASE obligatoire	ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE facultative
Quelle est la couverture d'assurance accordée?	
Prestations dans les cas de maladie et de maternité, couverture des accidents en l'absence d'assurance-accidents	Types de traitement supplémentaires et un certain confort (luxe) à l'hôpital (chambres semi-privées ou privées)
À quel type de droit les caisses-maladie sont-elles soumises?	
Droit public	Droit privé



ASSURANCE DE BASE obligatoire		ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE facultative	
Le libre passage s'applique-t-il?			
Oui. L'assuré peut opter pour la caisse-maladie de son choix et celle-ci est tenue de l'accepter sans réserves.		Non. La caisse-maladie peut refuser un assuré ou résilier son contrat d'assurance.	
Que peut-on dire des primes en se fondant sur les critères suivants: caisse, région, sexe de l'assuré et risque?			
Les primes varient en fonction de la caisse, du canton et de la région. Chacun paye sa propre prime (prime individuelle).		La prime dépend des risques de santé (âge d'entrée, sexe, état de santé de l'assuré).	
Quelles sont les prestations fournies par les caisses-maladie?			
	Honoraires des médecins et frais de traitement	Libre choix de l'hôpital et du médecin	
	Frais d'hospitalisation en division commune	Hospitalisation en division privée ou semi-privée	
	Médicaments	Meilleures prestations pour les lunettes, lentilles de contact...	
	Médecine alternative	Meilleures prestations pour la médecine alternative	

PARTICIPATION AUX COÛTS

Les primes d'assurance-maladie augmentent d'année en année. L'assuré doit par ailleurs prendre en charge une partie des frais de traitement, contrairement au cas de l'assurance-accidents. Ces frais se composent de la franchise annuelle et de la quote-part. En revanche, les prestations sont intégralement prises en charge par les caisses-maladie en cas de maternité.

➤ Consultez votre matériel didactique.

EXERCICE 1 | Lisez attentivement le chapitre consacré à la participation aux coûts dans votre matériel didactique. Expliquez ensuite à l'aide de mots-clés les deux termes suivants.

Franchise annuelle:

montant de base fixe, versé une seule fois (socle) par an. Pour les adultes, au minimum CHF 300.–

et au maximum CHF 2500.–, pas de montant de base pour les enfants de moins de 18 ans.

Quote-part:

après déduction de la franchise annuelle, 10 % du montant de la facture, au maximum CHF 700.–

pour les adultes et CHF 350.– pour les enfants par année civile. Pour certains médicaments

(médicament original au lieu d'un générique), la quote-part s'élève à 20 %.

EXERCICE 2 | Complétez le texte suivant au moyen des termes ou des chiffres appropriés.

Le coût total de mon assurance de base se compose des _____ primes _____ mensuelles,

de la _____ franchise _____ de mon choix et de la _____ quote-part _____.

Si j'opte pour la franchise minimum de CHF _____ 300.– _____, je paie la prime la plus

_____ élevée (chère) _____. Si j'opte pour la franchise maximum, je paie la prime la plus _____ basse _____.

Si mes frais annuels de consultation médicale, de médicaments et d'hospitalisation sont _____ faibles _____,

la franchise maximum vaut la peine. Si je m'attends à des dépenses de santé _____ élevées _____, la

franchise _____ minimum _____ est le meilleur choix.

Le montant annuel maximum de la quote-part s'élève à CHF _____ 700.– _____ pour les adultes. Dans le

cas d'un assuré qui a opté pour une franchise annuelle de CHF 300.–, la participation aux coûts atteindra

donc au maximum CHF _____ 1000.– _____ par année civile. Avec une franchise annuelle de CHF 2500.–,

la participation maximum aux coûts s'élèvera à CHF _____ 3200.– _____.

EXERCICE 3

- 1 | Consultez le site Internet de la caisse-maladie Helsana en cliquant sur le **lien M 4.4.**
- 2 | Cliquez sur le lien «Participation aux coûts», puis visionnez la vidéo explicative consacrée à ce thème.
- 3 | Trouvez ensuite la solution au problème suivant: un adulte disposant d'une assurance de base et d'une franchise minimum de CHF 300.- a dû consulter deux fois un médecin dans l'année en raison d'une maladie.
1^{re} facture du médecin, 28 avril: CHF 220.- | 2^e facture du médecin, 13 juin: CHF 3580.-



Calculez les coûts incombant à la personne assurée et ceux incombant à la caisse-maladie sur la base de cette franchise minimum. Supposons maintenant que la même personne ait opté pour une franchise annuelle maximum de CHF 2500.-. À combien s'élèveraient les coûts? Indiquez les montants correspondants dans les deux tableaux.

PARTICIPATION AUX COÛTS AVEC UNE FRANCHISE DE CHF 300.-		COÛTS POUR LA CAISSE-MALADIE
1^{re} facture du médecin CHF 220.-, coûts pour l'assuré		
➤ Franchise	CHF <u>220</u> .-	
➤ Quote-part	CHF <u>0</u> .-	
Total	CHF <u>220</u> .-	CHF <u>0</u> .-
2^e facture du médecin CHF 3580.-, coûts pour l'assuré		
➤ Franchise différence jusqu'à CHF 300.-	CHF <u>80</u> .-	
➤ Quote-part 10 % de CHF 3580.-	CHF <u>350</u> .-	
Total	CHF <u>430</u> .-	CHF <u>3150</u> .-
Participation aux coûts totale de l'assuré	CHF <u>650</u> .-	CHF <u>3150</u> .-

PARTICIPATION AUX COÛTS AVEC UNE FRANCHISE DE CHF 2500.-		COÛTS POUR LA CAISSE-MALADIE
1^{re} facture du médecin CHF 220.-, coûts pour l'assuré		
➤ Franchise	CHF <u>220</u> .-	
➤ Quote-part	CHF <u>0</u> .-	
Total	CHF <u>220</u> .-	CHF <u>0</u> .-
2^e facture du médecin CHF 3580.-, coûts pour l'assuré:		
➤ Franchise différence jusqu'à CHF 2500.-	CHF <u>2280</u> .-	
➤ Quote-part 10 % de CHF 3580.-	CHF <u>130</u> .-	
Total	CHF <u>2410</u> .-	CHF <u>1170</u> .-
Participation aux coûts totale de l'assuré	CHF <u>2630</u> .-	CHF <u>1170</u> .-

RECOMMANDATION: FRAIS MÉDICAUX ÉLEVÉS – FRANCHISE BASSE

Le total des frais médicaux pour maladie de cette personne se compose de la participation aux coûts indiquée ci-dessus ainsi que des primes versées chaque année à la caisse-maladie. De combien faudrait-il réduire les primes mensuelles dans le cas de cette personne pour que la franchise maximum devienne financièrement intéressante?

Différence entre les deux participations totales aux coûts divisée par 12,

c'est-à-dire [CHF 2630.– – CHF 650.–] : 12 = CHF 165.–

Exemple du cas ci-dessus avec deux factures du médecin

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
Franchise	CHF 300.–	CHF 2500.–
Prime mensuelle	CHF 280.–	CHF 160.–
Coût total par an?	CHF <u>4010</u> .–	CHF <u>4550</u> .–

RECOMMANDATION: FRAIS MÉDICAUX RÉDUITS – FRANCHISE ÉLEVÉE

Exemple de cas sans facture du médecin

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
Franchise	CHF 300.–	CHF 2500.–
Prime mensuelle	CHF 280.–	CHF 160.–
Coût total par an?	CHF <u>3360</u> .–	CHF <u>1920</u> .–

Présentez en deux phrases au minimum les conclusions que vous tirez de cet exemple de cas.

Une approche préventive et réfléchie en matière de santé peut être une source d'économies

importantes pour moi comme pour l'ensemble de la société. Dans l'exemple présenté ci-dessus,

je pourrais économiser CHF 1440.– par an. Bien entendu, certains coûts sont inévitables.

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE | Cliquez sur le **lien M4.5** et répondez aux questions suivantes.



Quelle franchise serait recommandable dans le cas présenté si les frais annuels de santé s'élevaient à CHF 3800.–?

CHF 300.–

À quelle conclusion aboutissez-vous?

Les frais de santé sont déjà trop élevés ou, en d'autres termes, une réduction de la prime ne permet

pas de compenser le montant élevé de la franchise. À l'heure actuelle, les caisses-maladie accordent

généralement jusqu'à 50 % de réduction de prime pour la franchise maximum.

RÉDUCTION DE PRIME

Pour beaucoup de célibataires et de familles, les primes prélevées par les caisses-maladie représentent une somme considérable qui grève lourdement leur budget. Les personnes à bas revenus bénéficient d'une réduction de prime financée par la Confédération. Cependant, chacun peut aussi prendre lui-même des mesures permettant d'abaisser le montant des primes.

EXERCICE 1 Citez trois mesures possibles et décrivez-les en faisant des phrases complètes. Effectuez cet exercice à l'aide de votre matériel didactique et (ou) d'Internet.

➤ Consultez votre matériel didactique.

1 Opter pour une franchise plus élevée

2 Renoncer partiellement au libre choix du médecin et de l'hôpital

3 Comparer les caisses-maladie en fin d'année, choisir la moins coûteuse et résilier son contrat

en veillant à respecter le délai prescrit (fin novembre)

ASSURANCE-ACCIDENTS

La plus grande compagnie d'assurance-accidents, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents Suva, a été fondée en 1918. Elle emploie près de 4200 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public générant un volume de primes d'environ 4,2 milliards de francs, elle assure près de 129 000 entreprises, soit 2 millions d'actifs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Les bénéficiaires de l'assurance-chômage sont assurés automatiquement à la Suva. Depuis 2005, la Suva assume également la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération, sont représentés au sein de son Conseil d'administration. La Suva se présente dans le film suivant: **lien M4.6**



EXERCICE 1 Regardez attentivement le film, puis effectuez les exercices suivants.

La Suva propose un soutien aux assurés après un accident. Combien de fois a-t-elle apporté son aide en 2014?

460 000 fois

La Suva s'engage dans trois domaines. Citez-les et décrivez-les à l'aide de mots-clés.



Prévention	Assurance	Réadaptation
Toutes les mesures prises par la Suva afin d'éviter des accidents et de contribuer à la bonne santé des assurés.	Couverture des conséquences financières des accidents et des maladies professionnelles.	Soutien aux personnes accidentées durant le processus de rétablissement, jusqu'au retour dans le monde professionnel et dans la famille.

Expliquez l'idée clé du programme de prévention «Vision 250 vies».

Réduction de moitié du nombre d'accidents professionnels mortels en dix ans, ce qui permettrait de sauver 250 vies.

Quel est l'objectif clé de la Suva?

Assurer un suivi compétent des personnes accidentées et leur permettre de reprendre le plus rapidement possible leur activité professionnelle.

Comment se présente le bilan de l'exercice actuel?

La Suva est financièrement autonome, elle ne perçoit aucune subvention et restitue ses excédents aux assurés.

ACCIDENT PROFESSIONNEL – ACCIDENT NON PROFESSIONNEL – MALADIE PROFESSIONNELLE

top TODAY relate en page 3 des cas d'accident et de maladie professionnelle (voir en marge). Lisez attentivement les deux entrefilets «Absence pour accident» et «Maladies professionnelles» à la page 3.



EXERCICE 1 | Recherchez dans votre matériel didactique ou sur Internet les termes suivants: accident professionnel, accident non professionnel, maladies professionnelles. Site Internet utile: **lien M 4.7**



EXERCICE 2 | Vous avez le choix entre deux variantes dans les affirmations suivantes. Soulignez la variante correcte.

Affirmations relatives aux accidents professionnels (AP)

- L'employeur **assure volontairement/est tenu d'assurer** tous ses salariés contre les accidents professionnels.
- La prime est intégralement à la charge **de l'employeur/du salarié.**
- Les personnes sans activité professionnelle, p. ex. les femmes au foyer, peuvent s'assurer contre les accidents **par le biais de l'assurance-maladie obligatoire/auprès de la Suva.**

Affirmations relatives aux accidents non professionnels (ANP)

- Ceux qui travaillent moins de huit heures par semaine pour le même employeur **ne sont pas assurés contre les accidents non professionnels/sont assurés contre les accidents non professionnels.**
- La prime pour l'assurance contre les accidents non professionnels est généralement versée par **l'employeur/le salarié.**
- Un accident survenu pendant le trajet direct vers le lieu de travail est considéré comme un **accident non professionnel/accident professionnel.**

Affirmations relatives aux maladies professionnelles

- Si je souffre d'une maladie professionnelle, mon **assurance contre les accidents professionnels/assurance-maladie** couvre les frais.
- **L'asbestose/une pneumonie ou des maux de tête/l'eczéma** sont des maladies professionnelles typiques.
- En tant que salarié, **je suis obligé/je ne suis pas obligé** d'avoir une assurance complémentaire contre les maladies professionnelles.

LE SAVIEZ-VOUS?

La peau est un tissu vivant. Elle se renouvelle continuellement afin de conserver ses propriétés de barrière de protection entre notre organisme et le monde extérieur. Cette couche protectrice est très fine (un centième de millimètre) et son renouvellement dure trois à quatre semaines. Il est important de préserver sa peau des agressions extérieures, au quotidien tout comme dans le cadre des activités professionnelles.

Découvrez comment protéger parfaitement vos mains au travail et testez vos connaissances en cliquant sur le **lien M 4.9.**



RÉDUCTIONS DE PRESTATIONS PAR LES ASSURANCES

Ces derniers temps, les médias rendent compte de plus en plus fréquemment d'accidents provoqués par des chauffards. Et lorsque l'alcool est en cause, les conséquences financières pour le responsable de l'accident peuvent être très lourdes. Toutefois, beaucoup ignorent que des réductions de prestations sont également possibles en cas d'accident dans le cadre d'une activité sportive considérée comme entreprise téméraire par la Suva. Lisez attentivement l'article «Copié – collé?» en page 11 de **top TODAY**.



EXERCICE 1 | Répondez aux questions suivantes.

1 | Quelles sont les principales prestations que l'assureur peut réduire en cas d'accident dans le cadre d'une entreprise téméraire?

Indemnités journalières, prestations de rente

2 | À combien peuvent s'élever les réductions?

Réductions de 50 % et plus

EXERCICE 2 | Cliquez sur le **lien M4.10** et lisez attentivement les deux exemples de cas concernant le freeride et le downhill. Répondez ensuite aux questions suivantes à l'aide de mots-clés.



1 | Quelle est la différence entre une entreprise téméraire relative et une entreprise téméraire absolue?

Dans le cas des entreprises téméraires relatives, la réduction de prestations dépend uniquement

du comportement de l'assuré. Dans le cas des entreprises téméraires absolues, le type de sport en

lui-même présente une dangerosité telle que la réduction des prestations est systématique.

2 | Quels frais ne peuvent pas faire l'objet d'une réduction des prestations par les assurances-accidents?

Les frais de sauvetage, de traitement, de médicaments ou de transport ne peuvent pas faire l'objet

d'une réduction des prestations.

3 | Quels frais peuvent faire l'objet d'une réduction des prestations?

Les prestations versées en espèces, en particulier les indemnités journalières et les rentes.

4 | Quelle est la différence entre réduction des prestations et recours?

Dans le cas des entreprises téméraires, les réductions par l'assureur concernent toujours les presta-
tions versées en espèces et peuvent atteindre jusqu'à 50 % des indemnités journalières ou des rentes.

Il y a recours lorsque les faits permettent d'établir la responsabilité d'un tiers, qui doit alors

réparer les dommages dus à l'accident qu'il a provoqué.

CONTRÔLE

Créez un glossaire au moyen de l'application suivante: **lien M4.11**.
Pendant l'exercice, consultez le chapitre «5 | Risque et sécurité».



Maladie _____

Accident _____

Assurance _____

Principe de solidarité _____

Police _____

Prime _____

Prestation _____

Assurance de personnes _____

Assurance de choses _____

Assurance de responsabilité civile _____

Assurance-maladie _____

Franchise _____

Quote-part _____

Assurance de base _____

Assurance complémentaire _____

Assurance-accidents _____

Accident professionnel (AP) _____

Accident non professionnel (ANP) _____

EXERCICE COMPLÉMENTAIRE I Source: **lien M4.12**, 16 septembre 2015

Dans le cas des accidents non professionnels, l'assuré doit s'attendre à des réductions de prestations et des actions récursoires en cas d'entreprise téméraire. En revanche, les accidents professionnels ne font pas l'objet de réductions de prestations. Cliquez sur le **lien M4.13** et regardez attentivement le reportage «Accidents de ski: les assureurs réduisent leurs prestations» extrait de «Kassensturz». Répondez ensuite aux questions suivantes.

**1 I Combien d'accidents de ski compte-t-on chaque année en Suisse? Répondez à la question en cochant la case correspondante.**

- plus de 40 000 plus de 60 000 plus de 80 000 plus de 100 000

2 I Quels sont les deux facteurs déterminants en matière de gravité et de fréquence des accidents de ski? Répondez à la question en cochant la case correspondante.

- mauvaise condition physique
 matériel, style du skieur
 alcool
 vitesse élevée, pistes très fréquentées

3 I Complétez la phrase.

Lors des accidents de ski, l'assurance-accidents paye les factures des médecins et des hôpitaux et prend en charge la perte de salaire si la personne accidentée est dans l'incapacité de travailler.

4 I Dans quels cas l'assurance-accidents réduit-elle ses prestations? Répondez à la question en cochant la case appropriée. Elle réduit ses prestations:

- si l'assuré a lui-même provoqué l'accident par négligence grave.
 si l'accident a été provoqué par imprévoyance et involontairement.
 en cas d'action classifiée comme entreprise téméraire.
 en cas de mauvaise appréciation du danger.

5 I Décrivez le cas d'entreprise téméraire de la personne victime d'une avalanche présenté dans le film.

Il y a entreprise téméraire, par exemple, lorsqu'un skieur quitte la piste balisée malgré

un risque d'avalanche très élevé et la présence de panneaux avertissant clairement du danger.

L'entreprise téméraire est encore plus évidente si le skieur franchit une barrière (cordes ou filet)

et se met ainsi en grand danger.

6 I Quel comportement, aux suites tragiques, du skieur responsable de l'accident est décrit dans une étude sur les collisions menée par la clinique St. Anna du groupe Hirslanden à Lucerne?

Dans un cas sur cinq, le responsable de l'accident commet un délit de fuite.

7 | Un accident de ski provoqué par négligence grave peut coûter très cher. Pourquoi?

En cas de négligence grave, la compagnie d'assurance est en droit d'exercer un recours contre le responsable de l'accident. Celui-ci doit alors prendre en charge une grande partie des coûts de la victime de l'accident, qui englobent les frais de sauvetage, les frais de transport, les frais médicaux, les mesures de réinsertion et la prise en charge. La somme totale peut atteindre plusieurs millions de francs.

8 | Au travers de deux cas différents, le reportage explique la différence entre négligence grave et entreprise téméraire. Barrez dans les phrases suivantes les passages en gras qui ne sont pas corrects.

L'entreprise téméraire est considérablement **plus grave/ beaucoup moins grave** que la négligence grave. Par conséquent, les réductions de prestations après un accident survenu lors d'une entreprise téméraire peuvent être **largement supérieures/ nettement inférieures** à celles possibles en cas d'accident provoqué par négligence grave. En cas d'accident provoqué par négligence grave, les indemnités journalières **peuvent être réduites pendant deux ans/ ne peuvent pas être réduites**. Skier après avoir consommé de l'alcool constitue un cas de **négligence légère/ négligence grave**. Si je provoque un accident dans le cadre d'une entreprise téméraire, des prestations peuvent m'être refusées, dans certains cas **pour toute la vie/ pendant deux ans au maximum**.



RISQUES ET COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RISQUE

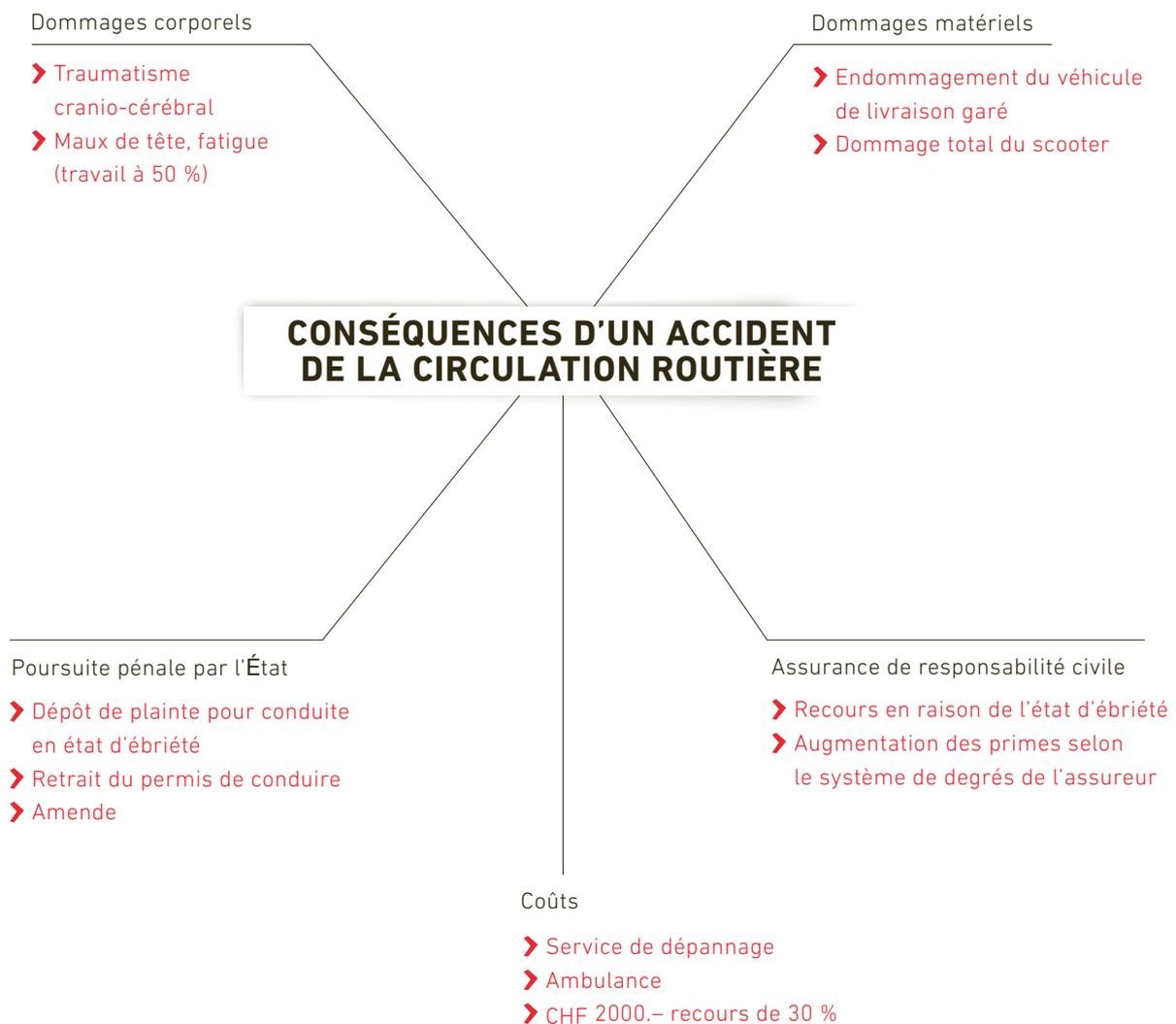
- Risques de la vie
- Santé et gestion des risques
- Statistique des accidents et responsabilité individuelle
- Assurances
- Responsabilité civile

MÊME AU VOLANT DE LA VOITURE DE VOS RÊVES, GARDEZ LES PNEUS SUR TERRE!

Acheter une voiture. Beaucoup de jeunes commencent à en rêver au plus tard à 18 ans: la perspective d'une mobilité sans limites, d'une plus grande liberté et du plaisir de la conduite rendent la voiture attrayante. Chacun ou presque sait pourtant de nos jours que tout véhicule circulant sur la route constitue un danger potentiel. Et dans le cas des jeunes, la conscience de ce danger est absolument essentielle. Que pensez-vous de l'annonce à l'avant-dernière page du journal **top TODAY**? Avez-vous déjà vécu un accident de la circulation routière? Que pouvez-vous et souhaitez-vous raconter aux autres participants à ce sujet?



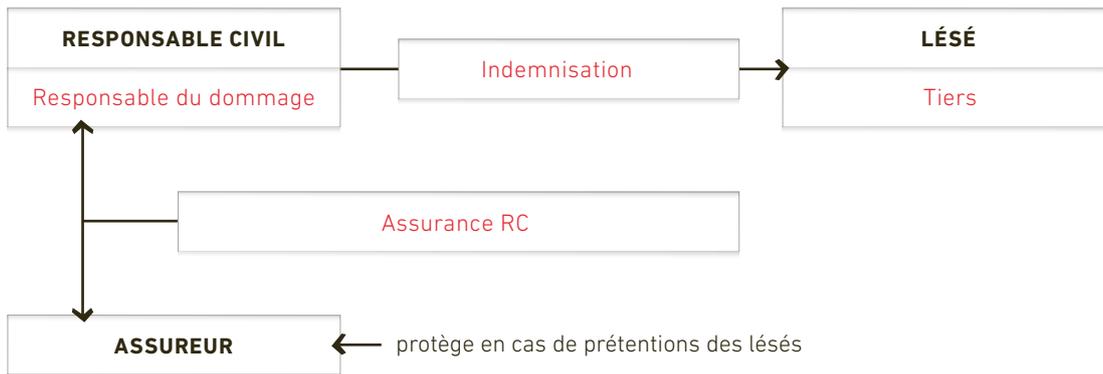
EXERCICE 1 Cliquez sur le **lien M 5.1** et visionnez le film «Un verre de trop». Vous pouvez aussi regarder les deux autres vidéos accessibles au moyen du même lien. Durant le visionnage, concentrez votre attention sur les conséquences des accidents de la circulation routière. Complétez ensuite la carte heuristique ci-dessous.



RESPONSABILITÉ CIVILE

Une personne commet un acte portant atteinte à un tiers ou aux biens de ce dernier. Dans ce genre de cas, la question est de savoir si le **responsable du dommage** est tenu d'en assumer les frais. Ainsi, il est possible qu'un **tiers** exige à tort ou à raison **l'indemnisation** de dommages financiers. **L'assurance de responsabilité civile** protège l'assuré dans ce genre de situations.

EXERCICE 1 Placez dans le schéma les quatre termes surlignés.



DEUX TYPES DE RESPONSABILITÉ

EXERCICE 1 Étudiez les deux types de responsabilité et lisez le chapitre «Assurance de responsabilité civile» dans votre matériel didactique. Complétez les textes suivants.

Responsabilité pour faute

Celui qui cause, **d'une manière illicite, un dommage** à autrui, est tenu de le réparer.

Voir article 41 du Code des obligations. Nous sommes tenus de réparer un dommage si nous en sommes

responsables. Il peut s'agir d'un dommage causé intentionnellement

(avec conscience et volonté) ou par négligence (par imprudence).

Responsabilité causale

L'assuré est responsable dans le cadre de l'activité (tâche) qu'il exerce. Dans certaines circonstances, nous

sommes tenus de réparer un dommage même si nous n'en sommes pas responsables.

On distingue par ailleurs les responsabilités causales simple et aggravée.

Responsabilité causale simple: en cas de manquement à un devoir de surveillance et de diligence, par exemple dans le cas des détenteurs d'animaux, des propriétaires immobiliers, des chefs de famille ou des employeurs

Responsabilité causale aggravée: lorsque le détenteur est responsable d'une chose impliquant un danger particulier pour l'environnement, par exemple dans le cas des automobilistes ou des chasseurs

EXERCICE 2 I Déterminez le type de responsabilité s'appliquant aux différents individus surlignés dans le texte. Inscrivez le numéro de chaque exemple dans la colonne appropriée.

- 1 | Le père de famille apprend que son fils de cinq ans a cassé la vitre d'une fenêtre.
- 2 | La maîtresse de maison renverse un verre de vin rouge sur la nouvelle robe de sa voisine.
- 3 | Un cyclomotoriste passe au feu rouge et percute la voiture d'un automobiliste qui roulait correctement.
- 4 | Une grosse couche de neige tombe du toit de la maison de vacances de la famille Ott et endommage des voitures.
- 5 | Le chien de Madame Sieber mord la main de l'enfant des voisins.
- 6 | Un assistant de chasse manipule le fusil encore armé de l'un des chasseurs. Un coup part et la balle le blesse.
- 7 | Lors du déménagement d'un ami, je fais tomber un carton et casse de la vaisselle.

RESPONSABILITÉ POUR FAUTE	RESPONSABILITÉ CAUSALE	
	simple	aggravée
2	1	3
7	4	6
	5	

RECOURS

L'assureur se retourne contre l'assuré lorsque ce dernier a causé un dommage à un tiers par négligence grave. On parle de négligence grave lorsque l'intéressé viole une règle élémentaire de prudence qui, dans les mêmes circonstances, se serait imposée à toute personne raisonnable. Dans le cas de la circulation routière, un conducteur se rend coupable de négligence grave lorsqu'il prend le volant malgré une grande fatigue ou une consommation excessive d'alcool, ou qu'il ne respecte pas les limitations de vitesse. On parle de négligence légère dans le cas, par exemple, d'un conducteur qui, n'ayant pas équipé son véhicule de pneus hiver, dérape sur la chaussée glissante sans avoir dépassé la vitesse autorisée et provoque un dommage.

L'assureur réduit les prestations

L'assureur peut réduire ses prestations lorsqu'un automobiliste qui n'a pas d'alcool dans le sang viole une règle élémentaire de prudence.

EXERCICE I Déterminez la réduction de prestations que peuvent entraîner les infractions aux règles de la circulation routière présentées ci-dessous. Cliquez sur le **lien M5.2** pour accéder à un tableau qui vous aidera lors de cet exercice.



INFRACTION	RÉDUCTION
Franchissement d'une double ligne de sécurité	20 %
Vitesse excessive	10–30 %
Non-respect d'un stop ou d'un feu rouge	10 %
Conduite sans feu	20 %
Conduite en état de grande fatigue	10–20 %

CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

La loi distingue trois cas de conduite en état d'ébriété.

1 | Infraction légère: 0,5 à 0,79 pour mille

Conduite d'un véhicule automobile en état d'ébriété sans pour autant présenter une alcoolémie qualifiée et sans commettre d'autres infractions à la LCR

➤ La première fois, cette infraction est sanctionnée par un avertissement.

2 | Infraction moyennement grave: 0,5 à 0,79 pour mille

Conduite d'un véhicule automobile en état d'ébriété, sans pour autant présenter une alcoolémie qualifiée, avec infraction légère à la LCR

➤ La première fois, cette infraction est sanctionnée par un retrait de permis d'une durée minimale d'un mois.

3 | Infraction grave: 0,8 pour mille et plus

Conduite d'un véhicule automobile en état d'ébriété avec une alcoolémie qualifiée

➤ La première fois, cette infraction est sanctionnée par un retrait de permis d'une durée minimale de trois mois.

SYSTÈME DE BONUS-MALUS

Lorsque l'on conclut une assurance véhicules à moteur, il est utile de connaître le système de bonus-malus.

Le système de bonus-malus permet au conducteur de bénéficier d'un bonus, sous forme de réduction de prime, s'il n'a pas d'accident. Le malus est une majoration de prime qui intervient lorsque l'assureur doit fournir une prestation suite à un cas de sinistre. Généralement, la prime augmente alors de quatre degrés de bonus. Le système de bonus-malus diffère beaucoup d'un assureur à l'autre. Ainsi, le nombre d'années sans accident fixé par les assureurs pour l'obtention du bonus maximal peut varier d'une compagnie à l'autre. Il en va de même pour le supplément de prime appliqué au malus. Une comparaison sérieuse des tarifs et des prestations lors de la recherche d'une assurance auto en vaut la peine: le degré de bonus a une influence déterminante sur le montant de la prime à verser.

EXERCICE I Commencez par lire les questions de cet exercice. Lisez ensuite l'interview. Surlignez en couleur, dans le texte de l'interview, les réponses aux questions ci-dessous pendant ou après la lecture.

- 1 | De manière générale, dans quels cas ma responsabilité civile est-elle engagée?
- 2 | En cas d'accident, quelles peuvent être les conséquences pour un conducteur en état d'ébriété?
- 3 | À quoi faut-il penser à la conclusion d'un contrat de bail?
- 4 | Comment s'appelle la composante de l'assurance de responsabilité civile des particuliers qui me protège lorsque j'emprunte la voiture d'un ami?
- 5 | La responsabilité causale d'un père de famille est engagée suite à un dommage provoqué par son enfant. On parle alors de responsabilité causale simple. Quelles sont les autres personnes faisant partie de cette catégorie?
- 6 | Pourquoi la responsabilité causale d'un automobiliste est-elle engagée, même s'il n'est pas en tort, en cas de collision avec un vélo?
- 7 | Citez les quatre cas dans lesquels Alois Kaufmann parle de négligence grave.

EXPLICATIONS DE L'EXPERT

INTERVIEW



Collaborateur de longue date et agent principal d'assurances, Alois Kaufmann est conseiller-clientèle chez Allianz. Il répond pour **top TODAY** à des questions fréquemment posées en matière d'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur. Alois Kaufmann est marié et père de deux enfants, et habite en Suisse centrale. Il conseille les particuliers tout comme les entreprises. Sa mission: proposer à tous les clients une couverture d'assurance complète et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Qu'est-ce que la responsabilité civile?

Pouvez-vous en donner un exemple?

Kaufmann: de manière générale, ma responsabilité civile est engagée lorsque je cause un dommage à un tiers, c'est-à-dire lorsque je détruis ou endommage les biens d'autrui. Il en va de même lorsque je blesse quelqu'un. Nous faisons alors la distinction entre dommages matériels et dommages corporels. Un exemple: une femme chute sur les marches d'un escalier donnant accès à la boutique d'un antiquaire, parce que ses talons se prennent dans les ourlets de son pantalon. En tombant, elle renverse trois mannequins très coûteux installés à l'entrée. Les dommages matériels s'élèvent à 5300 francs. L'escalier était en bon état et correctement indiqué, et les

marches n'étaient pas particulièrement glissantes. La femme victime de la chute s'est rendue coupable d'une faute, même s'il ne s'agit pas d'un acte intentionnel, et sera bien heureuse d'avoir une assurance de responsabilité civile des particuliers. Car celle-ci prendra en charge le dommage. Imaginons maintenant que l'un des mannequins renversés ait blessé en tombant un enfant situé à proximité. Dans ce cas, des dommages corporels viennent s'ajouter aux dommages matériels. Les dommages corporels sont d'abord couverts par l'assurance obligatoire de l'enfant, qui englobe les accidents. Cependant, la compagnie d'assurance peut par la suite facturer à la responsable de l'accident les frais de traitement de l'enfant. »

De manière générale, chacun d'entre nous peut causer un dommage à autrui. Mais il nous est possible de couvrir ce risque au moyen d'une assurance de responsabilité civile des particuliers. Dans quelles situations de la vie courante, exception faite de la circulation routière, risque-t-on de voir sa responsabilité civile engagée? Dans le cas du vélo et du ski, par exemple, il est recommandé de se montrer particulièrement prudent. Car ces activités impliquent un risque évident de collision avec un tiers et, par là même, de dommage coûteux. Toute personne provoquant un dommage sous l'emprise de l'alcool doit s'attendre à une réduction de prestations ou à un recours. C'est-à-dire que l'assureur se fera rembourser par l'assuré. L'assurance de responsabilité civile des particuliers couvre par ailleurs un grand nombre de risques. Elle vous sera par exemple très utile si votre chien mord un passant ou si un accident survient alors que vous montez un cheval pris en location.

À partir de quand les jeunes quittant le domicile parental devraient-ils conclure une assurance de responsabilité civile des particuliers?

De manière générale, il est recommandé aux jeunes de s'assurer dès le départ du domicile parental. Car à la conclusion d'un contrat de bail, il est important de disposer d'une assurance ménage ainsi que d'une assurance de responsabilité civile des particuliers. Un locataire peut en effet endommager ses propres biens, mais aussi le logement qu'il occupe. Et les dommages de tout genre sont vite arrivés: tâches sur la moquette posée ou encore marques sur le parquet causées par la chute d'objets.

Quelles prestations le propriétaire d'une voiture est-il en droit d'attendre d'une bonne assurance véhicules à moteur?

Il s'agit d'abord de faire la distinction entre l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur, qui est obligatoire, et l'assurance casco, qui est facultative. La première couvre les dommages du véhicule des tiers, la seconde ceux du véhicule de l'assuré. Nous proposons cependant à nos clients un produit regroupant ces deux assurances. La palette de prestations proposées est très vaste et chacun peut choisir parmi de nombreuses options. Voici les prestations essentielles: prétentions des lésés en cas de

dommages corporels et matériels, protection du bonus, dépannage, renonciation au droit de recours en cas de négligence grave, assurance casco complète, assurance-accidents pour conducteur et passagers.

Quelle assurance dois-je choisir si j'utilise une voiture qui ne m'appartient pas?

Dans l'idéal, la voiture du propriétaire est couverte par une assurance casco complète. Si ce n'est pas le cas, il s'agit de déterminer si la conduite occasionnelle d'un véhicule appartenant à un tiers est incluse dans les composantes de l'assurance de responsabilité civile des particuliers. Vous avez alors tout intérêt à consulter votre police pour vous en assurer. Mais si un jeune résidant encore au domicile parental emprunte le véhicule de son père et provoque un accident, les dommages ne seront pas pris en charge par l'assureur. En effet, les prétentions de lésés vivant sous le même toit que les responsables du dommage ne sont pas couvertes.

Qui est responsable des dommages en cas de carambolage sur l'autoroute?

Cette question n'a plus rien à voir avec l'assurance de responsabilité civile des particuliers. Elle concerne l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur. De manière générale, chacun doit conduire de manière à pouvoir freiner à tout moment. Par conséquent, le conducteur qui percute l'arrière d'un véhicule est responsable de l'accident. Sa responsabilité est alors engagée vis-à-vis du conducteur dont il a percuté le véhicule. Imaginons maintenant que trois véhicules restent à l'arrêt l'un derrière l'autre pendant quelques secondes, et qu'un quatrième vienne les percuter et les pousse les uns contre les autres. Dans ce cas, le conducteur du quatrième véhicule est seul responsable des dommages.

Comment se présente la situation juridique si je ramène une voiture au domicile d'un ami qui a trop bu pour prendre le volant et que j'ai un accident durant ce trajet?

Les dommages du véhicule du tiers sont couverts par l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur conclue par votre ami. Reste la question de la voiture accidentée appartenant à votre ami. Une assurance casco complète prendra en charge les dommages. Mais si votre ami dispose seulement d'une assurance casco partielle, c'est le >>>

conducteur qui est tenu de réparer ces dommages. Vous auriez besoin dans ce cas d'une assurance complémentaire de responsabilité civile privée pour les dommages de véhicules appartenant à un tiers, dont j'ai parlé auparavant.

Votre compagnie propose-t-elle des assurances insolites?

Oui, par exemple une assurance pour le «hole in one». Il s'agit de la populaire variante du jeu de golf consistant à envoyer la balle dans le trou d'un seul coup de club. Le joueur qui réussit cet exploit doit ensuite payer un verre à tous les membres du club de golf, ce qui peut revenir cher. Incroyable mais vrai, ma compagnie propose une assurance couvrant ce genre de «dommages».

La responsabilité causale du père de famille est engagée en cas de dommage provoqué par son enfant. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet?

Imaginons qu'un enfant de six ans jette une pierre sur une voiture qui passe. La responsabilité causale des parents est engagée, même s'ils n'ont pas lancé eux-mêmes la pierre. Il s'agit d'un cas de responsabilité causale simple vis-à-vis du propriétaire du véhicule endommagé. Cette catégorie englobe aussi la responsabilité des détenteurs d'animaux ou des propriétaires immobiliers ou fonciers, par exemple.

Que signifie «responsabilité causale aggravée»?

Prenons un cas typique: un cycliste venant d'une route secondaire refuse la priorité à un automobiliste roulant sur la voie principale, et provoque ainsi un accident. Même s'il est clair que le cycliste est en tort, la responsabilité causale de l'automobiliste non fautif est engagée. La voiture constitue en effet une source de danger plus importante, le vélo étant un moyen de transport moins robuste. C'est pourquoi l'automobiliste est tenu de prendre en charge une partie de ses propres dommages et de ceux du cycliste, bien qu'il ne soit pas responsable de l'accident. S'il dispose d'une assurance casco complète, celle-ci couvrira la part des dommages de son propre véhicule, que la loi l'obligerait sinon à prendre lui-même en charge.

Quelle est la différence entre une négligence légère et une négligence grave en cas d'accident de voiture?

Un automobiliste est supposé avoir fait preuve de négligence légère s'il percute dans un court moment d'inattention la voiture le devant. Ou encore s'il sous-estime les risques provoqués par la chaussée humide recouverte de feuilles mortes. Dans ce genre de cas, la compagnie d'assurance prend en charge l'intégralité des dommages. La négligence grave est un cas différent. On peut la définir comme suit: «Comment a-t-il pu faire une chose pareille?» Passer au feu rouge ou franchir une ligne de sécurité constitue par exemple un cas de négligence grave. L'assureur est alors en droit de réduire ses prestations en proportion de la gravité de la faute commise ou, dans les cas de responsabilité civile, d'exercer un recours contre le conducteur. Une assurance complémentaire permet de couvrir intégralement ce genre de dommages provoqués par négligence grave, hormis dans les cas définis par la loi: si un automobiliste provoque par exemple un accident sous l'emprise de l'alcool ou par excès de vitesse, les assureurs sont contraints par la loi d'engager une action récursoire pour se faire rembourser leurs prestations d'assurance de responsabilité civile à hauteur de la faute commise.

Imaginons qu'un assureur engage une action récursoire à hauteur de 50 % des prestations contre un automobiliste responsable d'un accident en état d'ébriété, qui a provoqué des dommages corporels. L'automobiliste doit rembourser 100 000 francs à la compagnie d'assurance. Quelles peuvent être les conséquences?

Dans ce genre de cas, les conséquences les plus graves sont les souffrances provoquées par l'automobiliste. Mais bien sûr, les conséquences financières peuvent aussi être graves. Voici l'histoire d'un accident survenu il y a 23 ans: un automobiliste en état d'ébriété rentre chez lui, accompagné de deux collègues. Il quitte la chaussée et percute une glissière de sécurité. L'un des passagers est éjecté de la voiture et subit des blessures telles qu'il reste invalide à vie. Pendant 20 ans, l'automobiliste responsable de l'accident a dû rembourser de son salaire, par ordre de virement permanent, la somme due à l'assureur. Son versement mensuel s'élevait à environ 420 francs actuels. Aujourd'hui, cet homme est bien content d'avoir remboursé toutes ses dettes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES TIRÉES DU DROIT PÉNAL

L'ÉTAT SANCTIONNE LES INFRACTIONS AUX RÈGLES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Depuis 2005, la guerre est ouverte contre les chauffards. Les règles ont été renforcées et l'imprudence au volant est désormais punie plus sévèrement. Dans le cas d'un homicide par dol éventuel, par exemple, on peut supposer que le coupable était conscient des risques d'accident provoqués par son imprudence. Il savait que son comportement pouvait entraîner la mort. «Les infractions graves aux règles de la circulation routière doivent être considérées comme des actes criminels. Elles devraient être portées en justice», estime Rudolf Isenschmid, procureur dans le canton de Lucerne. Il ajoute: «La voiture se transforme parfois en arme et peut, comme elle, être confisquée!» Voici quelques exemples.

Infraction		
légère	Excès de vitesse de 21 à 25 km/h hors des localités; 0,5 à 0,79 pour mille (conducteurs débutants: 0,0 pour mille)	Amende Première infraction: avertissement
moyennement grave	Excès de vitesse de 31 à 34 km/h sur l'autoroute	Amende, retrait de permis d'une durée d'un mois
grave	Excès de vitesse de 30 km/h et plus hors des localités	Amende, prison, retrait de permis d'une durée de trois mois

SYSTÈME EN CASCADE

Les conducteurs commettant trois infractions graves ou quatre infractions moyennement graves en dix ans se voient retirer leur permis pour une durée indéterminée. Source: Neue Luzerner Zeitung

CONTRÔLE DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1 | Vous provoquez un accident de la circulation. Quelles peuvent être les conséquences?

Dommmages matériels, dommages corporels, poursuite pénale par l'État, coûts,

assurance de responsabilité civile

2 | Quels sont les deux types de responsabilité?

Responsabilité pour faute

Responsabilité causale

3 | En quoi consiste le recours? Expliquez ce terme avec vos propres mots.

Si j'ai causé un dommage à un tiers par négligence grave, mon assureur se retourne contre moi.

4 | Quels sont les trois cas de conduite en état d'ébriété définis par la loi?

Indiquez également l'alcoolémie correspondant à chaque infraction.

Infraction légère: 0,5 à 0,79 pour mille, sans autre infraction

Infraction moyennement grave: 0,5 à 0,79 pour mille, avec infraction légère

Infraction grave: 0,8 pour mille et plus

5 | De manière générale, dans quels cas votre responsabilité civile est-elle engagée?

De manière générale, ma responsabilité civile est engagée lorsque je cause un dommage à un tiers,

c'est-à-dire lorsque je détruis ou endommage les biens d'autrui.

6 | Pourquoi votre responsabilité causale en tant qu'automobiliste est-elle engagée en cas d'accident avec un vélo même si vous n'êtes pas en tort?

La voiture constitue une source de danger plus importante, le vélo étant un moyen de transport moins robuste. On parle alors de responsabilité causale aggravée. L'automobiliste est tenu de prendre en charge une partie de ses propres dommages et de ceux du cycliste, bien qu'il n'ait pas causé lui-même l'accident.